

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	06	INFRASTRUCTURE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	22	SOCIAL	04	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	36	ECONOMIE	02	RURAL	18

N° 2801

2 Mai 2023

2 May 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	Reference	007/AR/J12/SAEF/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°007/AR/J12/SAEF/2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ À POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU LYCÉE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	Reference	02/AR/C-NGO/SG/023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LABO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/C-NGO/SG/023 ARTICLE 1ER :PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DANS L'AVIS EN FRANÇAIS AINSI QUE DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LABO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/C-NGO/SG/023 ARTICLE 1ER :PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DANS L'AVIS EN FRANÇAIS AINSI QUE DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
3	Reference	006/AR/J12/SAEF/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°006/AR/J12/SAEF/2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	005/AR/J12/SAEF/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°005/AR/J12/SAEF/2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	Reference	010/DA/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DES AGENCES RÉGIONALES DU FEICOM POUR L'ADAMAOUA (ARAD), LE CENTRE (ARCE), L'EST (ARES), L'EXTRÊME NORD (AREN), LE NORD (ARNO), L'OUEST (AROU), LE SUD (ARSU), ET LE SUD – OUEST (ARSW) AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF 02 Lire
Titre/objet	ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PU/C- BBU/CIPM/2023 DU 29/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE BINWONG-BULUT DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT DE LA Mvila, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

7

Reference	N°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	DECISION N°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

8

Reference	004/AR/J12/SAEF/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°004/AR/J12/SAEF/2023 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCÉE TECHNIQUE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

9

Reference	N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2023 DU 25 AVRIL 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CAYII/CIPM/ SMP/ 2023/ DU 20 MARS 2023.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIEXERCICE 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	04004/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 04004/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 28/04/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°39/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 200 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À TAPPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 200 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATÉ POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON À LA SODECOTON. INITIALEMENT PRÉVUE LE 03/05/2023 EST REPORTÉE AU 16/05/2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	N°0015 /DM/CAFAN/SG/23 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°0015 /DM/CAFAN/SG/23 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N°011/LC/CIPM-CAFAN/2023 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE QUATRE BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU MARCHE D'AFANLOUM
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

12

Reference	06/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS LOT 1: FOR THE REHABILITATION OF STREETS IN MBAKWA SUPE IN KONYE SUB-DIVISION (3.5KM) SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINDDEVEL, PIB 2023
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

13

Reference	N° 05 /DM/C-OMB/SPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 05 /DM/C-OMB/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 03 DU 06/032023 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUR LES TRONÇONS ELMA-CETIC BILINGUE ; MARCHE BLIAMA-OMASSA ; CHEFFERIE GUIENTSING 1-SAR/SM ET BOYALONG-EDANE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

14

Reference	004-2023/ D/ SG/C-BGTE/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N°004-2023/ D/ SG/C-BGTE/2023
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

15

Reference	N° 03 /DM/C-OMB/SPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 03 /DM/C-OMB/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 01 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE BOYABA (LOT1), EGAGA (LOT2), BIANGANA (MARCHÉ BOURAKA)(LOT3), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

16

Reference	COMMUNIQUE N°002/OBC/D Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/OBC/D PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/OBC/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE RELATIF LA FOURNITURE DU RUBAN ADHESIF DE SECURITE DES EXAMENS DE LA SESSION 2024 DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
17	Reference	N°03/C/C/OMB/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/COM/CIPM/2023 DU 06/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
18	Reference	003/AONO/HGOPY/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AAO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN SCANNER 64 BARRETTES AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DEL'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT- HGOPY 2016 REPORTE EN 2023 IMPUTATION: LIGNE 22 22 01
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-05-2023
19	Reference	03-2023/ D/ SG/C-BGTE/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003-2023/ D/ SG/C-BGTE/2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
20	Reference	04/DM/C-TGA/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE TONGA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
21	Reference	01/DM/C-TGA/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA LOT 1 .TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSES A L/EPB DE BALOUA-BAMBOULOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSES A GBPS BABITCHOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
22	Reference	009/DA/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
23	Reference	N°002/C//CAY2/SG/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C//CAY2/SG/SMP/2023 DU 25 AVRIL 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
24	Reference	010/CA/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 28 FEVRIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE ET DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM POUR L'ADAMAOUA (ARAD), LE CENTRE (ARCE), L'EST (ARES), L'EXTREME NORD (AREN), LE NORD (ARNO), L'OUEST (AROU), LE SUD (ARSU), ET LE SUD – OUEST (ARSW) AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
25	Reference	05/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS FOR THE REHABILITATION OF THE SLAUGHTER HOUSE IN KONYE TOWN SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINEPIA, PIB 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	Reference	064/23/AONO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°064/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) BULLDOZERS A LA SODECOTON
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	31-05-2023
27	Reference	05/DA/C-MLT/SGSTADU/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 05/DA/C-MLT/SGSTADU/2023 DU 11 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 /C/C-MLT/SG/STADU/ 2023 DU 11 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N-QOL/AONO/RG-OU/C.MTOUEN/CIPM-ROUTES DU 09/003/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE LONG 8 ML SUR LE COURS D'EAU MIEPOUEN RELIANT LES QUARTIERS MAMATIE (NJINGA) À MALAM(MATOUPOU) DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
28	Reference	001/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 001/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DU CUIR A MAROUA - REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	31-05-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	N° 003/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA Lire
Titre/objet	DECISION N° 003/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU RUBAN ADHÉSIF DE SÉCURITÉ DESTINÉ AUX EXAMENS DE LA SESSION 2024 À L'OBC.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

30

Reference	03/DM/C-TGA/SM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PR/M!NMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER2023 POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE A TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE. REGION DE L'OUEST
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

31

Reference	COMMUNIQUE Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE***** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 02 ET 6/A0/CAN1/CIPM DU 06/03/2023 ET 14/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUS SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BURKINA (LOTI), LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE MUNICIPALE ET TRAVAUX CONNEXE SUR 25 KM (LOT 1) ET LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR LOTISSEMENT-CARREFOUR ROUTE MARMA-CARREFOUR MARMA FALFA SUR 10 KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRÉ 1ER DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

32

Reference	COMMUNIQUE N°004/OBC/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/OBC/DG
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	01/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BOREHOLES WITH MANUAL PUMPS AND ONE (01) BOREHOLE WITH SOLAR SYSTEM WITHIN THE KONYE MUNICIPALITY SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINDDEVEL, PIB 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

34

Reference	N° 05/C/C/OMB/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/COM/CIPM/2023 DU 06/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [004/AONO/HGOPY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AAO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN MAMMOGRAPHE NUMERIQUE AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DEL'HOPITAL GYNCO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNCO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT- HGOPY 2016 REPORTE EN 2023 IMPUTATION: LIGNE 22 22 01

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 23-05-2023

36

Reference [11/AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-05-2023

37

Reference [07/AONO/J03/DDEE- L /CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/J03/DDEE- L /CDPM/ DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE(AEP) HYBRIDE AU VILLAGE EYENE, ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEE 2023

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-05-2023

38

Reference [06/AONO/C/OMB/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LAC MUNICIPAL A OMBESSA DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 29-05-2023

39

Reference [N°001/C/C0B/ CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°001/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 27 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE POUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME A NKOLMENDOUGA, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	001/DC/CCIMA/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DE SEPT (7) CHAPITEAUX PAR LACHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	25-05-2023

41

Reference	03923/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03923/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°07/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES A LA SODECOTON.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

42

Reference	N°0002/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	DECISION N°0002/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU NORD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

43

Reference	COMMUNIQUE N°001/OBC/D Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/OBC/D PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'EXAMENS DE LA SESSION 2023 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

44

Reference	N°001/D/C0B/ CIPM/ 2023 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 27 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE POUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME A NKOLMENDOUGA, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

45

Reference	N°001/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA Lire
Titre/objet	DECISION N°001/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONOPU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FÉVRIER 2023 POUR L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET L'ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL DE L'OBC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	Reference	02/DM/C-TGA/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PR/M!NMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DES SALLES DE CLASSES AVEC BLOCS LATRINES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SAALLES DE CLASSES AVEC UN BLOC LATRINE A DJATCHALIE DANS LA COMMUNE DE TONGALOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SAALLES DE CLASSES AVEC UN BLOC LATRINE A BABOULENG DANS LA COMMUNE DE TONGA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	N° 0018/CRP/CAFAN/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 0018/CRP/CAFAN/2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° N°009/ AONO /SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 10 /03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION DE QUATRE BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU MARCHE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL) EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

48	Reference	N°04/C/C/OMB/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/COM/CIPM/2023 DU 06/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

49	Reference	013/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 DANS LE CADRE DE L'EXTENSION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-05-2023

50	Reference	012/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 DANS LE CADRE DE L'EXTENSION ET DEL'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	11-05-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
51	Reference	N°005/OBC/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/OBC/DG
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
52	Reference	'00.8/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN.'008/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023DU 28/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MIMD'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIIA, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	24-05-2023
53	Reference	'00.9/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN.09/AONO/M-C-GASCHIIA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATIIN DU VILLAGE OURODOLE, COMMUNE DE GASCHIA, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	24-05-2023
54	Reference	0000.1/AC/C-GASCHIGA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATIONN°01/AC/C-GASCHIA/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR L'ÉQUIEMENT EN MOBILIIR DE BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE DELA COMMUNE DE GASCHIA
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	24-05-2023
55	Reference	N°0002/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
56	Reference	004/AONO/RS/D-VNT/C-OLAMZE/SG/CIPM/2023 DU 02/05/ Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/DAONO/RS/D-VNT/C-OLAMZE/SG/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALES MBE(CARREFOUR BIYI)-MEYO BIBOULOU LONGUE DE 6 KILOMETRE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	23-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [062/23/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°062/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NIVELEUSES TYPE 140K A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-05-2023

58

Reference [003/AONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 02/05/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/ DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 02/05/2023. 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX A OLAMZE VILLE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, REGION DU SUD, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM COMMUNE D'OLAMZE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 23-05-2023

59

Reference [001BIS/AONO/PU/RS/D-VNT/C-O/CIPM/2023 DU 02/05/2](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 23-05-2023

60

Reference [09/C/C-FGL/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/C-FGL/SG/CIPM/2023 PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05BIS/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 13/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT MIXTE SEXTUPLE DE 6X3X1,70 SUR LE MAYO MORE-SINGA

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

61

Reference [063/23/AONO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°063/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CAMIONS PLATEAUX AVEC CAISSE A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 25-05-2023

62

Reference [N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

63

Reference	2023/01/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/01/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222100, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	31-05-2023

64

Reference	002/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DU CUIR A MAROUA.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-05-2023

65

Reference	003 BIS/AONO/K23/CDPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/K23/CDPM/2023 DU 19/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU LOGONE ET CHARI.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-05-2023

66

Reference	008BIS/AONO/CAKII/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 03/04/202 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/CAKII/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN HALL DE VENTE DE POISSON A NZIOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-05-2023

67

Reference	07/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS LOT 2:FOR THE CONSTRUCTION OF PAVEMENT IN FULL GOSPEL STREET IN KONYE TOWN (95M - FIRST PHASE) SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINTP, PIB 2023
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

68

Reference	03921/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03921/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/23/AONO/SDCC/CIPMDU 28/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 750 000 CARTONS POUR EMBALLAGE DIAMAOR A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [009/CA/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 21 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

70

Reference [03/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PUBLICATION OF RESULTS LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MARKET HANGER WITH VIP TOILET AT WEME IN KONYE SUB-DIVISION SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINADER, PIB 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

71

Reference [01/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01BIS/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II REPARTI EN DEUX LOTS(EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-05-2023

72

Reference [21/AONO/C-AYOS/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 02/05/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 02-06-2023

73

Reference [04/AONO/C.BATCH/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/ DU 18/05/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNAL TCHELEPI - CETIC DE BAMOUGONG ET FIELZA LONGDE 5,000 KM (LOT U) : REHABILITATION DES 2 PISTES RURALES TRONÇON 1 CARREFOUR LAGMANE -MISSION CATHOLIQUE BANGWANG-AVANT LYCEE BANGWANG - PONT TOUMGWANG ET CARREFOUR NTSINLOUP-COLLEGE COPOBA -CLINIQUE DR SOLO ; MISSION CATHOLIQUE ZUÏLAH -CARREFOUR METOOH MEGHOO-TOMEGOUO 2-MANIWA -VOLONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 15-05-2023

74

Reference [15/AONO/ADC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR L'ACQUISITION ET POSE DES GLISSIERES DE SECURITE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.EXERCICE 2023, LIGNE 23800202.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 31-05-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

75

Reference [06/AONO/CIPM/CANII/2023 DU 28 AVRIL 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CIPM/CANII/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II REPARTIS EN 04 LOTSEN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-05-2023

76

Reference [12/AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 28/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 26-05-2023

77

Reference [04/AONO/C-OMB/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) PONTS :- PONT DE GUIENDENA (BOYABA PARIS) (LOT 1) ; - PONT DE GUIENFOG (LOT 2) ; - PONT D'OUFOUE (BOUYOUMBEMOU) (LOT 3) ; - PONT DE WASSE (GUETSAMBANA) (LOT 4) ; - PONT DE GUEDEME (LOT 5) ; - PONT DE BESETTE-MISSION CATHOLIQUE (LOT 6) ; DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 29-05-2023

78

Reference [05/AONO/C/OMB/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :- FINALISATION DU BATIMENT DU RESTAURANT MUNICIPAL (LOT1) ; - CONSTRUCTION D'UN HANGAR MUNICIPAL (LOT2) ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OSSIMBI (LOT3) ; - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOURAKA (LOT4) ; DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 29-05-2023

79

Reference [05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 40 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR DIVERS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II FINANCEMENT : EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference [COMMUNIQUE N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

81

Reference [001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 2 5 AVR 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN TROIS (03) LOTS

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-05-2023

82

Reference ['07/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2023 DU 28/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), , REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 24-05-2023

83

Reference [N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

84

Reference [2023/0052/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/CAPEF/CIPM/2023 DU 17 MARS 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

85

Reference [N°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference	03922/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03922/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°06/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 4 000 ROULEAUX DE RUBAN ADHESIF POUR CARTON A LA SODECOTON.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

87

Reference	02BIS/AONO/CAY 1er /CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_02BIS/AONO/CAY 1ER /CIPM/2022 DU _18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATE FORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	01-05-2023

88

Reference	N° 01/DC/C/OMB/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE RESTAURANT MUNICIPAL, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-05-2023

89

Reference	002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 25/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POULAILLERS DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-05-2023

90

Reference	COMMUNIQUE N°002/OBC/D Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONOPU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIF A L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE E DE L'OBC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N°01).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

91

Reference	N° 04 /DM/C-OMB/SPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 04 /DM/C-OMB/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 02 DU 06/03/2023 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

92

Reference	N°02/DC/C/OMB/SG/ST/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C/OMB/SG/ST/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE CUISINE POUR LE RESTAURANT MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE D'OMBESSA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-05-2023

93

Reference	061/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES EQUIPEMENTS LUMMUS A LA SODECOTON.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	30-05-2023

94

Reference	N° 002/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA Lire
Titre/objet	DECISION N° 002/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONOPU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FÉVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'EXAMENS DE LA SESSION 2023 A L'OBC.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

95

Reference	2023/03/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/03/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET MOBILIERS DE BUREAU A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222100, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	29-05-2023

96

Reference	004/UONIT/TB/UB/23 Lire
Titre/objet	URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.004/UONIT/TB/UB/23 OF 25/04/23 -FOR SUPPLY AND INSTALLATION OF LABORATORY EQUIPMENT TO THE FACULTY OF ENGINEERING AND TECHNOLOGY AT THE UNIVERSITY OF BUEA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-05-2023

97

Reference	COMMUNIQUE N°003/OBC/D Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIF A L'ASSURANCE MALADIE DES PERSONNELS DE L'OBC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N°02).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

98

Reference	02/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE AT MATONDO II IN KONYE SUB-DIVISION SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINSANTE, PIB 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

99

Reference	2023/02/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/02/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222301, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	27-05-2023

100

Reference	03/AR/C-NGO/SG/023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC BLOC LATRINE A MOUNGA (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE SEIZE (16) COMPTOIRS AVEC LATRINE CHACUN AU COMPLEXE DE LA GARE ROUTIERE DE NGORO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTREADDITIF RECTIFICATIF N°03/AR/C-NGO/SG/023ARTICLE 1ER :PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES DANS L'AVIS EN FRANÇAIS AINSI QUE DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°007/AR/J12/SAEF/2023 **RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE POSITIF ÉQUIPÉ À POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) AU LYCÉE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 03/05/2023 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 08/05/2023 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE POSITIF EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) AU LYCEE D'ANGONGO, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le 03/05/2023 à 11 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le 08/05/2023 à 11 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

NGOUMOU le 28 Avril 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE NGORO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
LABO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU
CENTRE ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/C-NGO/SG/023 ARTICLE 1ER :PORTANT CHANGEMENT DE LA
DATE DE REMISE DES OFFRES DANS L'AVIS EN FRANÇAIS AINSI QUE DANS LE RÈGLEMENT
PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE. APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
LABO DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE
ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/C-NGO/SG/023 ARTICLE 1ER :PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE DE
REMISE DES OFFRES DANS L'AVIS EN FRANÇAIS AINSI QUE DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE
L'APPEL D'OFFRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

NGORO le 27 Avril 2023

Le MAIRE

NANGO Anne Marceline

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°006/AR/J12/SAEF/2023 **RELATIF À L'APPEL**
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE
D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'INSPECTION
D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU
ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 03/05/2023 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutot Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 08/05/2023 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE (IAEB) DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le 03/05/2023 à 11 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunions de la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le 08/05/2023 à 11 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... A.Critères éliminatoires : a.Offre Administrative 1) Pièce falsifiée ou non authentique; 2) Absence de la Caution de soumission à l'ouverture des offres ; 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ; b.Offre technique 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification soit 8 sur 10 ; c.Offre Financière 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (volume 3); 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ou dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ; 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE. N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois. B. Critères de qualification des offres techniques : Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur : 1) Attestation et le rapport de visite de site avec photos (2 points) Oui/Non 2) Les références de l'Entreprise (2 points) Oui/Non 3) Le matériel et les équipements essentiels (2 points) Oui/Non 4) Le personnel d'encadrement (2 points). Oui/Non 5) Compréhension du projet et Présentation de l'Offre (1 point) Oui/Non 6) La capacité financière (1 point) Oui/Non
	Lire plutot A.Critères Éliminatoires : a.Offre Financière 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (Enveloppe C) ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ; 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE.
4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot <u>BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET DEVIS QUANTITATIF ET ESTMATIF :</u> LOT 100 : TRAVAUX PRÉPARATOIRES-ÉTUDES LIRE : 102 : SANS OBJET AU LIEU DE : Marques PANTEX, EMAIL, LEGRAND et MAZDA LIRE : Marques PANTEX, EMAIL, LEGRAND et MAZDA ou équivalents

NGOUMOU le 28 Avril 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°005/AR/J12/SAEF/2023 **RELATIF À L'APPEL**
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02
BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET
AKONO, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 03/05/2023 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
	Lire plutôt Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières, au plus tard le 08/05/2023 à 10 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSE + 02 BUREAUX AU CES DE MFIDA DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le 03/05/2023 à 11 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.
	Lire plutôt L'ouverture des offres se fera en un temps à la délégation départementale du MINEPAT de la Mefou et Akono, le 08/05/2023 à 11 h 00 min précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A

3 Autres

Lire plutôt

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET DEVIS QUANTITATIF ET ESTMATIF :

AU LIEU DE : Marques PANTEX, EMAIL, LEGRAND et MAZDA ;

LIRE : Marques PANTEX, EMAIL, LEGRAND et MAZDA ou équivalents.

NGOUMOU le 28 Avril 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA RÉALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DES AGENCES RÉGIONALES DU FEICOM POUR L'ADAMAOUA (ARAD), LE CENTRE (ARCE), L'EST (ARES), L'EXTRÊME NORD (AREN), LE NORD (ARNO), L'OUEST (AROU), LE SUD (ARSU), ET LE SUD – OUEST (ARSW) AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET SUIVANTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 28 février 2023 pour la réalisation des prestations de maintenance des extincteurs de l'Immeuble Siège et des Agences Régionales du FEICOM pour l'Adamaoua (ARAD), le Centre (ARCE), l'Est (ARES), l'Extrême Nord (AREN), le Nord (ARNO), l'Ouest (AROU), le Sud (ARSU), et le Sud – Ouest (ARSW) au titre des exercices 2023 et suivant

D E C I D E :

Article 1er : La Société **DAGO CONSULT SARL, B.P : 6228 Yaoundé-Cameroun, Tél. : (237) 694 30 21 20 / 699 92 98 38**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres cité supra, pour le montant de **quarante – sept millions quatre cent quatre – vingt – cinq mille trois cent cinquante (47 485 350) francs CFA Toutes Taxes Comprises** et pour un délai de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécuter les prestations.

Article 2 : Le Responsable de ladite société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE BIWONG BULU

**ADDITIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PU/C- BBU/CIPM/2023 DU 29/03/2023
 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A
 L'ECOLE MATERNELLE DE BINWONG-BULUT DANS LA COMMUNE DE BIWONG BULU, DEPARTEMENT
 DE LA MVILA, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle de réunion de la préfecture d'EBOLOWA au plus tard le 27/04/2023 à 13 Heures, heure locale où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 001/ AONO /PU/CIPM/ 2023 du 29/03/2023 pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de biwong-bulu dans la Commune de Biwong-Bulu, Département de la Mila, Région du Sud. FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2023 (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir à la salle de réunion de la préfecture d'EBOLOWA au plus tard le 04/05/2023 à 11 Heures, heure locale où un agent de la commune la recevra et devant porter la mention ci - après :
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la préfecture d'EBOLOWA le 27/04/2023 à 14 Heures. A cet effet les offres seront reçus jusqu'à 13H00 au plus tard, le même jour. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une seule personne par entreprise). Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la préfecture d'EBOLOWA le 04/05/2023 à 12 Heures. A cet effet les offres seront reçus jusqu'à 13H00 au plus tard, le même jour. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Biwong-Bulu procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier (une seule personne par entreprise). Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

BIWONG-BULU le 27 Avril 2023

Le MAIRE

EBIA NDONGO Samuel

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION (ANRP).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



Vu La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis de Consultation N°0002/DC/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0008/L/PDT/CIPM/ANRP du 20 Avril 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**ETS OPPORTUNITY SERVICES, BP : 16650 Yaoundé**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation susmentionné pour un montant de **15 231 206 (quinze millions deux cent trente-un mille deux cent-six) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **deux (02) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°004/AR/J12/SAEF/2023 **RELATIF À L'APPEL**
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/J12/SAEF/CDPM/2023 DU 03.04.2023 EN PROCÉDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE AU LYCÉE
TECHNIQUE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Préfet du Département de la Mefou et Akono, Autorité Contractante, informe les différents soumissionnaires que certaines dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné sont modifiées ainsi qu'il suit : <u>I- AVIS D'APPEL D'OFFRES ET REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES:</u> <u>LIRE :</u> <u>A. Critères Éliminatoires :</u> <u>a. Offre Administrative</u> 1) Pièce falsifiée ou non authentique; 2) Absence de Caution de soumission à l'ouverture des offres ; 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires. <u>b. Offre technique</u> 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 72,73% de critères de qualification soit 8/11. <u>c. Offre Financière</u> 1) Absence de l'une des pièces énumérées dans le RPAO (Enveloppe C) ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ou dans le devis quantitatif et estimatif (DQE) ; 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE. <u>B. Remise des Offres :</u> AU LIEU : La remise des offres se fera le 03/05/2023. LIRE : La remise des offres se fera le 08/05/2023. <u>C. Ouverture des Offres:</u> AU LIEU DE : L'ouverture des offres aura lieu le 03/05/2023. LIRE : L'ouverture des offres aura lieu le 08/05/2023. <u>II- BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET DEVIS QUANTITATIF ET ESTMATIF :</u> AU LIEU DE : Marques PANTEX, EMAIL, LEGRAND et MAZDA ; LIRE : Marques PANTEX, EMAIL, LEGRAND et MAZDA ou équivalents.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

COMMUNE DE YAOUNDE II

**DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CAY2/SG/SMP/2023 DU 25 AVRIL 2023 DÉCLARANT INFRUCTUEUX :
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/ CAYII/CIPM/ SMP/ 2023/ DU 20 MARS
2023.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IIEXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

- Vu la Constitution ;
- Vu la n°2022/020 Du 27 Décembre 2022 Portant Loi De Finances De La République Du Cameroun Pour l'Exercice 2023;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB DU 25 AVRIL 2022 Relative à l'Application
du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°0000006 /C/MINFI du 30 Déc. 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°005AONO/ CAYII/CIPM/SMP/;2023 du 20 Mars 2023 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des écoles maternelles et primaires dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 2,

Vu le Procès-verbal de dépouillement des offres N°012 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II en date du 18 Avril 2023;

Vu le budget de l'exercice 2023 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CAYII/CIPM/ SMP/2023 DU 20 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU M'BOUNDE, REGION DU CENTRE EST DECLARE INFRUCTUEUX POUR NON ACQUISITION DU DAO

Le MAIRE

Article 2 : l'Avis d'Appel d'Offres ci-dessus fera l'objet d'une nouvelle publication au Journal des Marchés Publics

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N° 04004/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/NY DU 28/04/2023 PORTANT SUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°39/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 200 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODECOTON PORTE À LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES À TAPPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 200 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATÉ POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON À LA SODECOTON. INITIALEMENT PRÉVUE LE 03/05/2023 EST REPORTÉE AU 16/05/2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 03/05/2023 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 200 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 16/05/2023 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°039/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/03/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 200 TONNES DE FIL D'ACIER PHOSPHATE POUR LE CERCLAGE DES BALLES DE COTON A LA SODECOTON « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 03/05/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 16/05/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

GAROUA le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE D'AFANLOUM

**DECISION MUNICIPALE N°0015 /DM/CAFAN/SG/23 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
N°011/LC/CIPM-CAFAN/2023 POUR LES TRAVAUX DE FINITION DE QUATRE BLOCS DE TROIS
BOUTIQUES AU MARCHE D'AFANLOUM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant codes général des Collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des

Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KIN-NOU NANA Thierry** Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) ;

Vu l'arrêté N°000156/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision N° 000359/CAB/MINMAP DU 15 JUIN 2022 portant désignation du président de la commission interne de passation des marchés publics auprès de la commune d'Afanloum ;

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis du 17 Mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marché d'Afanloum ;

Vu le rapport de la sous-commission pour **les TRAVAUX DE FINITION DE QUATRE BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU MARCHE D'AFANLOUM**

Considérant les prévisions budgétaires ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : le soumissionnaire, **attributaire** du marché objet du **Dossier d'APPEL D'OFFRE N°009/ AONO /SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 10 /03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE FINITION DE QUATRE**

BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU MARCHE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE est le suivant :

N° Lot	Entreprise		DELAIS D'EXECUTION
		Montant TTC (F CFA)	
1	AFRICA DISTRIBUTION ET SERVICES (A D S) SARL	47 996 408	04 (quatre) Mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AFANLOUM le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE KONYE

PUBLICATION OF RESULTS LOT 1: FOR THE REHABILITATION OF STREETS IN MBAKWA SUPE IN KONYE SUB-DIVISION (3.5KM) SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINDDEVEL, PIB 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Konye Council (Contracting Authority) hereby informs the general public that following DECISION NQ 06/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 of 24th March 2023, the Project ***For the Rehabilitation of Streets in Mbakwa Supe (3.5km)***, Konye Sub Division, Meme Division, South West Region, has been declared as follows;

TENDER NO	LOT NQ	PROJECT DESCRIPTION	BUDGETARY HEAD		SUCCESSFUL BIDDER	AMOUNT (TTC) FCFA	DURATION
04	01	<i>For the Rehabilitation of Streets in Mbakwa Supe, Konye Sub-Division (3.5km)</i>	57 27 100 02 641928 523511	821	BRUNO & SONS COMPANY LTD	55,300,000	Three (03) Months

The above mentioned Enterprise is requested to report at Konye council (Service of Local Development) within seven (07) days from the date of publication for other formalities.

KONYE le 24 Mars 2023

Le MAYOR

MUSSIMA George

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N° 05 /DM/C-OMB/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 03 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE SUR LES TRONÇONS ELMA-CETIC BILINGUE ; MARCHÉ BLIAMA-OMASSA ; CHEFFERIE GUIENTSING 1-SAR/SM ET BOYALONG-EDANE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des communes et éta communaux ;

Vu le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial ;

Vu Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Com applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;

Vu Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant fonctionnement de leurs services ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2020 portant nomination des Préfets ;

Vu L'Arrêté n°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KEDI MOUKO Eric Fabrice comme Ma Commune d'Ombessa ;

Vu **Le dossier de l'AAONO N° 03 du 06/03/ 2023 relatif aux** d'extension du réseau électrique sur les tronçons Elma-CETIC Bilingue ; Marche Bliama-Omassa ; Chefferie Guientsing 1-SAR/SM et Boyalong-Edane dans la Commune d'Ombessa

Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution du **11/04/2023 de la CIPM/OMB** ;

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	D'EXEC
01	ETS CAMEROON RENWABLE ENERGY (RENEWCAM) P.B.BOX56 BAMENDA, TEL : 679 18 25 95 TAX PAYER N° : MO22014403437K REGISTRATION N° : RC.BDA.2020B.0000073	TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE SUR LES TRONÇONS ELMA-CETIC BILINGUE ; MARCHE BLIAMA-OMASSA ; CHEFFERIE GUIENTSING 1-SAR/SM ET BOYALONG-EDANE dans la Commune d'Ombessa.	- Lot unique 41 921 250	49 991 091	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE BANGANGTÉ**DECISION N°004-2023/ D/ SG/C-BGTE/2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE
AUTORITE CONTRACTANTE****DECIDE:**

Article 1 : les travaux cités dans le tableau ci-dessous, objets du Doss
N° 04/AONO/PR/M1NMAP/SG/DRO/DD-NDE/CIPM-BGTE/C-BGTE/2023 du 02 Mars 2023 sont attribué à l'entreprise ainsi qu'il s

Désignation	Adjudicataire	Montan
Pour la Construction d'un dalot sur l'axe BAPOUMPA-BANEKANE. HIPPODROME sarl BP Bangangté Tel :697 76 32 89 20 964		

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

*BANGANGTE le 6 Avril 2023**Le MAIRE***NIAT Eric Aimé**

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N° 03 /DM/C-OMB/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 01 DU 06/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS D'UNE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE BOYABA (LOT1), EGAGA (LOT2), BIANGANA (MARCHÉ BOURAKA)(LOT3), DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 2008/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2020 portant nomination des Préfets ;
- Vu** L'Arrêté n°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KEDI MOUKO Eric Fabrice comme Maire de la Commune d'Ombessa ;
- Vu** Le dossier de l'AAONO N° 01 du 06/03/2023 relatif aux travaux de construction de trois (03) forages positifs équipés d'une pompe a motricité humaine (PMH) dans les localités de Boyaba (lot1), Egaga (lot2), Biangana (marché Bouraka)(lot3), dans la Commune d'Ombessa,
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution du **11/04/2023 de la CIPM/OMB** ;

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire des Marchés suivants :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Travaux de construction d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine (pmh) dans la localité de boyaba (lot1)	- (Lot 1) 6 845 206	- 8 210 529	- 90 jours - - -
02	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Aux travaux de construction d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine (pmh) dans la localité de Egaga (lot2)	- (Lot 2) - - - - 6 845 206	- 8 210 529	- 90 jours -

03	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Aux travaux de construction d'un (01) forage positif équipé d'une pompe a motricité humaine (pmh) dans la localité Biangana (marché Bouraka)(lot3)	(Lot 3) 6 845 206	8 210 529	90 jours
----	--	---	---------------------------------	------------------	-----------------

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°002/OBC/D PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/OBC/CIPM/2023 DU 03 MAI 2023 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE RELATIF LA FOURNITURE DU RUBAN ADHESIF DE SECURITE DES EXAMENS DE LA SESSION 2024 DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

Les Etablissements SATRAC B.P 13 180 -YAOUNDE, ont été retenus pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité des examens de la session 2024 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 39 998 072 (Trente neuf millions neuf cent quatre vingt dix huit mille soixante douze) francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de quinze (15) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1er étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/COM/CIPM/2023 DU 06/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

L'entreprise ci-dessous est déclaré adjudicataire des marchés ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
<u>01</u>	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Travaux de construction d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine (pmh) dans la localité de Boyaba (lot1)b dans la Commune d'Ombessa	(Lot 1) 6 845 206	8 210 529	90 jours

<u>02</u>	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Travaux de construction d'un (01) forage positif équipe d'une pompe à motricité humaine (pmh) dans la localité d'Egaga (lot2) dans la Commune d' Ombessa	(Lot 2) 6 845 206	8 210 529	90 jours
<u>03</u>	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Travaux de construction d'un (Lot 3) (01) forage positif équipé d'une pompe a motricité humaine (pmh) dans la localité Biangana (marché Bouraka)(lot3) dans la Commune d'Ombessa	(Lot 3) 6 845 206	8 210 529	90 jours OMBESSA le 2 Mai 2023 Le MAIRE KEDI MOUKO Éric Fabrice

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AAO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN SCANNER 64 BARRETTES AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT- HGOPY 2016 REPORTE EN 2023 IMPUTATION: LIGNE 22 22 01

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades à travers un programme de remise à niveau progressive de son plateau technique et de ces infrastructures, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation en procédure d'urgence d'un scanner 64 barrettes au service de Radiologie et Imagerie Médicale (RIM) dudit Hôpital.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent la fourniture et l'installation d'un Scanner 64 barrettes en un lot unique réparti comme suit :

Lot N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Scanner 64 barrettes	HGOPY, Service de RIM

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA 382 100 000 (trois cent quatre vingt deux millions cent mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droits camerounais, agréées par l'Autorité compétente, pouvant justifier d'une bonne expérience dans la réalisation de prestation similaire et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Contrat Plan Etat - HGOPY Exercice 2016 reporté en 2023, Imputation : 22 22 01.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/ hgopy@hgopy.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au susdit Secrétariat dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de F CFA 171 000 (cent soixante onze mille), payable dans le compte de l'ARMP n°975686 60001-28 ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) -Yaoundé.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/ hgopy@hgopy.cm au plus tard le 24/05/2023 à 13 heures précises, heure locale et portant la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AAO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN SCANNER 64 BARRETTES AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE (RIM) DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de F CFA 7 642 000 (sept millions six cent quarante deux mille) établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le 24/05/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé dans la Salle des Actes dudit Hôpital.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix pouvant valablement défendre leur dossier.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Concernant le soumissionnaire

Absence d'une pièce et/ou non-conformité d'une pièce non régularisée dans les 48 heures dès l'ouverture des offres ;
Absence du certificat d'origine ;
Absence de la lettre d'intention de soumissionner ;
Absence de la caution de soumission ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
Absence de la garantie du service après-vente (L'expérience du personnel d'encadrement, joindre :
Certificat de formation d'au moins deux ingénieurs (un ingénieur de conception Bac+5 avec au moins 5 ans d'expérience, et un ingénieur de travaux bac + 3 avec au moins trois ans d'expérience);
Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
Absence d'une autorisation ou d'un contrat de représentation signé avec un fabricant de ce type de fourniture ou fournisseur agréé ;
Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
Note technique inférieure à 70 pour cent de OUI.

Concernant le scanner

Non conformité aux spécifications techniques majeures indiquées dans le Descriptif de la Fourniture (DF), à savoir :

Le portique :
Le support patient **et ses accessoires** :
Le système d'acquisition de données :
Le générateur :
Le tube à rayon- x :
L'unité de reconstruction de l'image :
Le moniteur de visualisation :
Le système de stockage des images radiologiques :
La console secondaire (fonctionnalités, logiciels et matériel) :
Logiciels spécifiques :
Injecteur automatique de produit de contraste :

12.2 Critères essentiels:

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1-Références du soumissionnaire : au moins deux prestations similaires (matériel ou autres équipements médicaux) ces cinq dernières années avec production de preuves : bons de commande, marchés, procès verbaux de réception provisoire ;
2-Personnel d'encadrement :
3-Délai et planning d'exécution conforme au RPAO
4-Exhaustivité et la conformité des propositions techniques
5-Preuve d'acceptation des conditions du marché
6-Service après-vente
7-Les Autorisations de fabricant des équipements concernés ou le contrat de représentation
8-Présentation générale de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces rangées dans l'ordre et intercalaires couleurs)
Le mode d'évaluation des offres est le mode binaire (OUI / NON).
Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront considérés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.
A l'issue de l'analyse financière, la proposition la moins disante sera retenue.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction Administrative et Financière de l'HGOPY, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/hgopy@hgopy.cm.

YAOUNDE le 27 Avril 2023

Le MAIRE

MBU ROBINSON ENOW

COMMUNE DE BANGANGTÉ**DECISION N°003-2023/ D/ SG/C-BGTE/2023**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE
AUTORITE CONTRACTANTE****DECIDE:**

Article 1 : les travaux cités dans le tableau ci-dessous, objets du Dossier d'Appel d'Offre N° 03/AONO/PR/M1NMAP/SG/DRO/D l'entreprise ainsi qu'il suit :

Désignation

Adjudicataire

aménagement de la Route Entrée Lycée Technique de Ramena - Louh - Carrefour Tchatcha en passant par le CES de KEM Cons
Ramena BP: Bafou

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

*BANGANGTE le 6 Avril 2023**Le MAIRE****NIAT Eric Aimé***

COMMUNE DE TONGA

**DECISION MUNICIPALE N° 04/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/
C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES
DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE TONGA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'Enterprise ETS NABCAM BP : 5185 Bamenda Tél: 677.51.28.72 est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres suscité, ainsi qu'il suit:

ADIUDICATAIRE	LOTS	FINANCEMENT	MONTANT TTC	DELA
ETS NABCAM BP : 5185 Bamenda Tél: 677.51.28.72		BIP MINTP 2023	26.994.503	00 () mois

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

TONGA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 01/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/PR/M!NMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA LOT 1 .'TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLESDE CLASSES A L/EPB DE BALOUA-BAMBOULOT 2 : TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLESDE CLASSES A GBPS BABITCHOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'Entreprise VICTORY ENTERPRISE Tél ; 677 51.28.72 BP : 5185 Bamenda est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres suscité, ainsi qu'il suit:

ADIUDICATAIRE	LOTS FINANCEMENT	MONTANT TTC DELAI
VICTORV ENTERPRISE Tél: 677 51.28.72 BP : 5185 Bamenda	Lot 1 BIP MINDDEVEL 2023	17.994.121 04 (Quatre) mo
	Lot 2 BIP MINEDUB 2023	17.994.718

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

TONGA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le Décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ; VU le Décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE**

CAMILLE Directeur Général du FEICOM ;

VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2023 du 28 février 2023 pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM

D E C I D E :

Article 1er : La Société **PURE ENERGY AFRICA S.A – « PEA S.A »** -, B.P : 6870 Yaoundé-Cameroun, Tél. : (237) 680 38 68 37 / 697 32 71 54 / 243 00 67 03, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres cité supra, pour le montant de **cent trois millions cent trente – neuf mille trois cent vingt - cinq (103 139 325) francs CFA Toutes Taxes Comprises** et pour un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service d'exécuter les prestations.

Article 2 : Le Responsable de ladite société est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du marché y afférent.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YAOUNDE II**COMMUNIQUE N°002/C//CAY2/SG/SMP/2023 DU 25 AVRIL 2023**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'AVIS D'APPEL NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CAYII/CIPM/ SMP/2023 DU 20 MARS 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE EST DECLARE INFRACTUEUX.

MOTIF : NON ACQUISITION DU DAO

Le présent Avis d'Appel d'Offres fera l'objet d'une nouvelle publication au Journal des Marchés Publics. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 28 FEVRIER 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES EXTINCTEURS DE L'IMMEUBLE SIEGE ET DES AGENCES REGIONALES DU FEICOM POUR L'ADAMAOUA (ARAD), LE CENTRE (ARCE), L'EST (ARES), L'EXTREME NORD (AREN), LE NORD (ARNO), L'OUEST (AROU), LE SUD (ARSU), ET LE SUD – OUEST (ARSW) AU TITRE DES EXERCICES 2023 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par Décision N° 010/DA/FEICOM/DG du 25 Avril 2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres relatif à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ DAGO CONSULT SARL, B.P : 6228 YAOUNDÉ-CAMEROUN, TÉL. : (237) 694 30 21 20 / 699 92 98 38	QUARANTE – SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE – VINGT – CINQ MILLE TROIS CENT CINQUANTE (47 485 350)	DOUZE (12) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent Communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'Attribution de l'Appel d'Offres. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE KONYE

**PUBLICATION OF RESULTS FOR THE REHABILITATION OF THE SLAUGHTER HOUSE IN KONYE TOWN
SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINEPIA, PIB
2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Konye Council (Contracting Authority) hereby informs the general public that following DECISION N° 05/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 of 23rd March 2023, the Project ***For the Rehabilitation of the Slaughter House in Konye Town***, Konye Sub Division, Meme Division, South West Region, has been declared as follows;

TENDER NO	LOT N°	PROJECT DESCRIPTION			BUDGETARY HEAD		SUCCESSFUL BIDDER	AMOUNT (TTC) FCFA	DURATION
03	----	<i>For the Rehabilitation of the Slaughter House in Konye Town</i>	57	31	057 01 641928 523318	951	ETS EKO SPECIAL	9,993,150	Two (02) Months

The above mentioned Enterprise is requested to report at Konye council (Service of Local Development) within seven (07) days from the date of publication for other formalities

KONYE le 23 Mars 2023

Le MAYOR

MUSSIMA George

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°064/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) BULLDOZERS A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la **fourniture d'un lot de deux (02) bulldozers à la SODECOTON**

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la **fourniture d'un lot de deux (02) bulldozer à la SODECOTON**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **430 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 31/05/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°064/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02)BULLDOZER A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **8 600 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 31/05/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 - Absence de la caution de soumission ;
- 2 - Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- 3 - Fausses déclarations ;
- 4 - Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
- 5 - De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 6 - De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

MOTEUR
- Puissance brute 145KW minimum
- Cylindrée 8 litres minimum
- Poids en ordre de marche 18 000 kg minimum
TRANSMISSION
- Transmission powershift
- Boite de vitesses avec trois rapport AV et trois rapport AR
TRAIN DE ROULEMENT
- Standard
- Chaînes étanches et lubrifiées avec maillons renforcés

CONTENANCE

- Réservoir de carburant 300 litres minimum
- Circuit de refroidissement 70 litres minimum
- Carter moteur 24 litres minimum
- Réducteurs (chacun) 10 litres minimum
- Chaîne cinématique 140 litres minimum
- Réservoir hydraulique 45 litres minimum

LAMES

- Capacité 4.5 mètres cubes (m³) minimum
- Largeur godet 3 800 mm minimum

RIPPER MULTI DENTS

- Nombre de chapes 3 minimum
- Type à parallélogramme fixe
- Largeur de la poutre 2000 mm minimum

COMMANDES HYDRAULIQUES

- Pompe de capacité 6 500 KPa minimum
- Débit de pompes au régime normal du moteur au environ 2 000 tr/min

- Embrayage et frein 200 l/min minimum
- Direction différentielle 200 l/min minimum
- Levage des vérins 180 l/min minimum
- Dévers 70 l/min minimum
- Ripper 150 l/min minimum

- Pression de travail

- Lame 1 850 KPa minimum
- Dévers de lame 1 850 KPa minimum
- Vérin de dévers 1 850 KPa minimum
- Levage du ripper 1 850 KPa minimum
- Direction 35 000 KPa minimum

CABINE

- Type ROPS ou FOPS

MAINTENANCE

- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges

- Formation de 03 techniciens SODECOTON minimum

- Formation de 02 conducteurs SODECOTON minimum

LOT DE BORD

Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB et en français ou anglais, une (01) trousse à outils complète, un (01) extincteur, un (01) gilet et une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC).

NB : Les engins seront livrés avec un réservoir plein de carburant

7 - De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE MALENTOUEN

DECISION D'ATTRIBUTION N° 05/DA/C-MLT/SGSTADU/2023 DU 11 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU PROJET RELATIF L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005 /C/C-MLT/SG/STADU/ 2023 DU 11 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N-QOL/AONO/RG-OU/C.MTOUEN/CIPM-ROUTES DU 09/003/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE LONG 8 ML SUR LE COURS D'EAU MIEPOUEN RELIANT LES QUARTIERS MAMATIE (NJINGA) À MALAM(MATOUPOU) DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE****DECIDE**

Article 1: L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire du projet relatif à l'avis d'Appel d'Offres suivant :

N° AAONO EN PROCEDURE D'URGENCE	N° du l
N° 001/AONO/RG-OU/CMTOUEIM/CIPM-ROUTES DU 09/003/2023 pour les travaux de construction d'un pont définitif de long 8 ml sur le cours d'eau MIEPOUEN reliant les quartiers MAMATIE (NJINGA) à MALAM (MATOUPOU) dans la Commune de MALANTOUEN, Département du Noun, Région de l'ouest.	LOT UN

Article 2.La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MALENTOUEN le 11 Avril 2023

Le MAIRE

NDAPEYOUENE Ibrahim

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) N° 001/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES
SUR LES METIERS DU CUIR A MAROUA - REGION DE L'EXTREME NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction du Centre des Ressources Professionnelles sur les métiers du cuir à Maroua - Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Le présent appel d'offres porte sur les travaux ci-après :

construction d'un bloc administratif constitué de 7 bureaux avec un secrétariat et trois toilettes sur une superficie d'environ 136 m2 ;

construction d'un bloc technique constitué des espaces ci-dessous :

- un atelier équipé de formation pratique en tannerie et teinture + bureau Chef tannerie ;
- un atelier équipé de formation pratique en maroquinerie + bureau Chef maroquinerie ;
- un atelier équipé de formation pratique en cordonnerie + bureau Chef cordonnerie ;
- un atelier de finition des objets en cuir et conditionnement + Chef maintenance ;
- un magasin de stockage des produits finis.

construction d'une salle de formation qui fera aussi office de salle de conférence, un hall d'exposition et des toilettes le tout sur 150 m2 :

- une salle de formation théorique pouvant servir de salle de conférence avec écran de projection et des possibilités de division avec des panneaux mobiles ;
- un espace d'exposition ;
- un centre multimédia ;
- des toilettes et des vestiaires.

l'aménagement d'une cour qui occupera 514 m2 et qui servira d'espace pour :

- une grande cour principale qui donnera accès à l'arrière du bâtiment pour la livraison des matières premières ;
- un espace pour le forage et le château d'eau ;
- un espace pour le groupe électrogène et le parking pour véhicule ;

construction d'une barrière tout autour du bâtiment.

3. Cout Prévisionnel

Le coût toutes taxes comprises des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **F CFA 335 333 982 (trois cent trente-cinq millions trois cent trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux) francs** dont une tranche ferme de FCFA 99 958 928 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille neuf cent cinquante-deux) en 2023 et une tranche conditionnelle de FCFA 235 375 054 (deux cent trente-cinq millions trois cent soixante-quinze mille cinquante-quatre) francs financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2023 et l'appui MINEPAT.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le génie civil BTP et aménagements divers.

5. Financement

Le coût toutes taxes comprises des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **F CFA 335 333 982 (trois cent trente-cinq millions trois cent trente-trois mille neuf cent quatre-vingt-deux) francs** dont une tranche ferme de FCFA 99 958 928 (quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-huit mille neuf cent cinquante-deux) en 2023 et une tranche conditionnelle de FCFA 235 375 054 (deux cent trente-cinq millions trois cent soixante-quinze mille cinquante-quatre) francs financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2023 et l'appui MINEPAT.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55 et à la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua de la CCIMA.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, Cellule des Marchés et à la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord à Maroua dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de F CFA 200 000 (deux cent mille), payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS – ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 – fax : 233 42 55 96 au plus tard, le **31 MAI 2023 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO)

N° 001/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DU CUIR A MAROUA - REGION DE L'EXTREME-NORD.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux ne saurait excéder douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à F CFA 6 700 000 F CFA (six millions sept cent mille) francs.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.
Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et la COBAC ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture en une seule phase du dossier administratif, des offres techniques et financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **31 MAI 2023 dès 13 heures** par ladite Commission.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations et/ou pièces falsifiées ;
- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP ;
- absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives exigées après 48 h ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Offre technique :

- note technique inférieure à 9 OUI sur 12 des critères essentiels ;
- absence du CCAP paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière page ;
- absence du CCTP paraphé à toutes les pages, signé, daté et cacheté à la dernière page.

Offre financière :

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'un sous-détail d'un prix unitaire pourtant quantifié dans le DQE.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur cinq (5) critères ci-dessous définis :

Expérience du personnel d'encadrement et disponibilité	6 OUI
Capacité financière exigée du soumissionnaire	1 OUI
Références et expériences du soumissionnaire dans des travaux similaires	1 OUI
Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	1 OUI
Compréhension méthodologique et planning des travaux	1 OUI
Plan QHSE	1 OUI
Visite de site	1 OUI
TOTAL	12 OUI

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir

une note au moins égale à 75 % des critères dits essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 – 699 37 07 48.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Conseiller Technique en charge des Marchés Publics de la CCIMA, sise à l'immeuble siège à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

DOUALA le 28 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DECISION N° 003/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DU RUBAN ADHÉSIF DE SÉCURITÉ DESTINÉ AUX EXAMENS DE LA SESSION 2024 À L'OBC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2023.

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu la lettre N°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic,
- Vu la décision N°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;
- Vu la lettre n°000058/L/OBC/D ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°2022/30/OBC/CD du 31 décembre 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2023 ;
- Vu les nécessités impérieuses de service ;

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés, Les Etablissements ci-après sont déclarés attributaire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°006/AONO/OBC/CIPM/2023 du 03 mars 2023 pour la fourniture de ruban adhésif de sécurité destiné aux examens de la session 2024 à l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Fourniture de ruban adhésif de sécurité destiné aux examens de la session 2024 à l'OBC	Ets SATRAC	39 998 072	15 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE TONGA

**DECISION MUNICIPALE N° 03/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/PR/M!NMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/
C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER2023 POUR L'EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE
A TONGA, ARRONDISSEMENT DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE. REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'Enterprise ETS KFEX BP : 4686, Vaoundé Tél: 674.73.01.92 est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres suscité, ainsi qu'il suit:

ADIUDICATAIRE	LOTS	FINANCEMENT	MONTANT TTC	DELAI
ETS KFEX BP : 4686, yaoundé Tél: 674.73.01.92		BIP MINDDEVEL 2023	29.724.075	03 (TROIS mois)

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

TONGA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

COMMUNIQUE*** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 02 ET 6/A0/CAN1/CIPM DU 06/03/2023 ET 14/03/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUS SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BURKINA (LOTI), LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA VOIRIE MUNICIPALE ET TRAVAUX CONNEXE SUR 25 KM (LOT 1) ET LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE: CARREFOUR LOTISSEMENT-CARREFOUR ROUTE MARMA-CARREFOUR MARMA FALFA SUR 10 KM (LOT 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDÉRE 1ER DÉPARTEMENT DE LA VINA RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire (Maître d'ouvrage délégué) de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er communique :

Les entreprises dont les noms suivent sont par Décision N°003/DM/CAN1/SG du 19 Avril 2023 déclarées attributaires des marchés relatifs à l'Avis d'Appel d'Offre susmentionné pour les montants et délais ci-après :

ATTRIBUTAIRES	PROJETS	MONTANT DU MARCHÉ TTC	MONTANT DU MARCHÉ HT	DELAI D'EXECUTION
Ets EGS	Travaux de construction d'un bloc de deus salles de classe à l'école publique de Burkina (loti), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	22 499 955	18 867 920	Quatre (04) Mois
Ets ALYA ET FILS	Travaux de Réhabilitation de la voirie municipale et travaux connexe sur 25 km (lot 1), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	100 000 000	83 357 442 Trois	(03) Mois
Ets BINKOLA	Travaux de Réhabilitation de la route: carrefour Lotissement-Carrefour route Marma-Carrefour Marma Falfa sur 10 km (lot 2), dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er	26 998 200	22 640 000	Trois (03) Mois

NGAOUNDERE le 26 Avril 2023

Le MAIRE

IBRAHIMA

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°004/OBC/DG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

L'ouverture des offres relatives au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/OBC/CIPM/2023 du 14 mars 2023 pour la fourniture des matériels de reprographie et informatique tous de grande capacité à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2023, initialement prévue le mercredi 26 avril 2023 à 13 heures est reportée au mercredi 03 mai 2023 à la même heure.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE KONYE

**PUBLICATION OF RESULTS FOR THE CONSTRUCTION OF THREE (03) BOREHOLES WITH MANUAL PUMPS AND ONE (01) BOREHOLE WITH SOLAR SYSTEM WITHIN THE KONYE MUNICIPALITY SESSION:
NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINDDEVEL, PIB 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Konye Council (Contracting Authority) hereby informs the general public that following DECISION N° 01/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 of 17th March 2023, the Project *For the Construction of three (03) Boreholes with Manual Pumps and one (01) Borehole with Solar System within the Konye Municipality*, Konye Sub Division, Meme Division, South West Region, has been declared as follows;

TENDER NO	LOT ND	PROJECT DESCRIPTION			BUDGETARY HEAD		SUCCESSFUL BIDDER	AMOUNT (TTC) FCFA	DURATION
01	----	<i>For the Construction of three (03) Boreholes with Manual Pumps and one (01) Borehole with Solar System within the Konye Municipality</i>	57	27	100 02 641928 524113	821	ETS EKO SPECIAL	44,652,566	Two (02) Months

The above mentioned Enterprise is requested to report at Konye council (Service of Local Development) within seven (07) days from the date of publication for other formalities.

KONYE le 17 Mars 2023

Le MAYOR

MUSSIMA George

COMMUNE D'OMBESSA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°03/AONO/C/COM/CIPM/2023 DU 06/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA
COMMUNE D'OMBESSA.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

Affichage Web

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

Les ETS ci-dessous sont déclarés adjudicataires des marchés ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	Travaux d'extension du réseau électrique sur les tronçons Elma-CTIC Bilingue ; marche baliama-Omassa ; Chefferie guientsing 1-SAR/SM et Boyalong-Edane ETS CAMEROON RENWABLE ENERGY (RENEWCAM) P.B.BOX56 BAMENDA, TEL : 679 18 25 95 TAX PAYER N° : MO22014403437K REGISTRATION NO :RC.BDA.2020B.00000073	dans la commune d'Ombessa.	Lot unique 41 921 250	49 991 091	90 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE YAOUNDÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AAO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN MAMMOGRAPHE NUMERIQUE AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE (HGOPY) ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE FINANCEMENT: CONTRAT PLAN ETAT- HGOPY 2016 REPORTE EN 2023 IMPUTATION: LIGNE 22 22 01

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des malades à travers un programme de remise à niveau progressive de son plateau technique et de ces infrastructures, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé (HGOPY) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et l'installation en procédure d'urgence d'un Mammographe numérique au service de Radiologie et Imagerie Médicale (RIM) dudit Hôpital.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent la fourniture et l'installation d'un Mammographe numérique en un (01) lot unique réparti comme suit :

Lot N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Appareil de Mammographie numérique	HGOPY, Service de RIM

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA 101 200 000 (cent un millions deux cent mille) Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droits camerounais, agréées par l'Autorité compétente, pouvant justifier d'une bonne expérience dans la réalisation de prestation similaire et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Contrat Plan Etat - HGOPY Exercice 2016 reporté en 2023, Imputation : 22 22 01.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Responsable des Marchés Publics de l'HGOPY à l'adresse, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/hgopy@hgopy.cm dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du susdit Responsable dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de F CFA 101 000 (cent un mille), payable dans le compte de l'ARMP n°975686 60001-28 ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) -Yaoundé.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Responsable des Marchés Publics de l'HGOPY à l'adresse, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/ hgopy@hgopy.cm au plus tard le 23/05/2023 à 13 heures précises, heure locale et portant la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°004/AAO/HGOPY/CIPM/2023 DU 27/04/2023

POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN MAMMOGRAPHE NUMERIQUE AU SERVICE DE RADIOLOGIE ET IMAGERIE MEDICALE (RIM) DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE YAOUNDE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La durée d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de F CFA 2 024 000 (deux millions vingt quatre mille), établie par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) se fera en un temps et aura lieu le 23/05/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Yaoundé dans la Salle des Actes dudit Hôpital.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix pouvant valablement défendre leur dossier.

13. Critères d'évaluation

12.1 Critères éliminatoires

Concernant le soumissionnaire

Absence d'une pièce et/ou non-conformité d'une pièce non régularisée dans les 48 heures dès l'ouverture des offres ;
Absence du certificat d'origine ;
Absence de la lettre d'intention de soumissionner ;
Absence de la caution de soumission ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
Absence d'une autorisation, d'une certification ou d'un contrat de représentation signé avec un fabricant de ce type de fourniture ou fournisseur agréé ;
Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
Note technique inférieur à 70 pour cent de OUI.

Concernant l'Appareil de Mammographie numérique

Non conformité aux spécifications techniques majeures indiquées dans le Descriptif de la Fourniture (DF), à savoir :

Caractéristiques fonctionnelles

Caractéristiques techniques

Console de visualisation et de traitement de données patients

Console de visualisation et de traitement de données patients livré avec :

- 06 (six) jeux de palettes de compressions de différentes tailles

- 10 (dix) kits de biopsie,

- 01 (une) paire de pédale,

- 02 (deux) fantômes de champ,

- 02 (deux) palette de compression spécifique pour les examens Tomo (format 24×30 cm)

12.2 Critères essentiels:

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Le chiffre d'affaires supérieur ou égal 50 000 000 (cinquante millions) F CFA;

Les références du soumissionnaire, au moins deux prestations similaires (matériel ou autres équipements médicaux) ces cinq dernières années avec production de preuves : bons de commande, marchés, procès verbaux de réception provisoire ;

L'expérience du personnel d'encadrement;

Délai et planning d'exécution conforme au RPAO;

L'exhaustivité et la conformité des propositions techniques ;

Le service après-vente;

L'autorisation du fabricant ou un contrat de représentation ;

La présentation générale de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces rangées dans l'ordre et intercalaires couleurs).

Le mode d'évaluation des offres est le mode binaire (OUI / NON).

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront considérés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

A l'issue de l'analyse financière, la proposition la moins disante sera retenue.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Responsable des Marchés Publics de l'HGOPY à l'adresse, N°1827 ; Rue 1564 ; Ngousso, Yaoundé 5^{ème}, B.P : 4362, Tél : 242 059 294/ 222 212 433/ 222 212 431, Fax: 222 212 430; E-mail: hgopy@hotmail.com/hgopy@hgopy.cm.

YAOUNDE le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBU ROBINSON ENOW

COMMUNE OLANGUINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE
D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :
BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PCCM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune d'OLANGUINA lance pour le compte de la Commune d'OLANGUINA, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de douze (12) logements de type T2, T3 et T4.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 02 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 03 blocs de 02 appartements de type T3 ;
- 02 logements de type T4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **deux cent quarante-six millions deux cent soixante-cinq mille neuf cent trente un (246 265 931) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune d'OLANGUINA et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune d'OLANGUINA et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre présentation d'une quittance de cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune d'OLANGUINA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 26/05/2023 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 11 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023 DU 28/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA** »
« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre millions neuf cent mille (4 900 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 26/05/2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**a. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune d'OLANGUINA.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'OLANGUINA et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune d'OLANGUINA : Tél. : 677 55 06 74 ;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

N.B : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler le numéro vert gratuit de la CONAC : 1517 »

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PRÉFECTURE DE LA LEKIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/J03/DDEE- L /CDPM/ DU 28 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE(AEP) HYBRIDE AU VILLAGE EYENE, ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEE 2023

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la LEKIE, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministre de l'Eau et de l'Energie, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une Adduction d'Eau Potable(AEP) hybride au village EYENE, Arrondissement de Sa'a, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
Travaux préparatoires

Construction de deux (02) Forages de QMin = 2m³/h

Equipement ;

Analyse et traitement

Construction d'un château en béton de 25m³ ;

Construction du réseau de refoulement et de distribution;

Champ solaire et pompage

Prestations complémentaires

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de Cinquante Millions (50 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux se présentent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2023, **Ligne 57 32 138 01 451110 523412 811**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Monatéle dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la préfecture de Monatélé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **75 000 francs CFA (Soixante Quinze Mille Francs CFA)** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la préfecture de Monatélé, au plus tard **le 29 Mai 2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 07 /AONO/J03/DDEE- L /CDPM/ DU 28 AVRIL 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE(AEP) HYBRIDE AU VILLAGE EYENE, ARRONDISSEMENT DE SA'A, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE»

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'Offres est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Presentation des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 29 Mai 2023 à 13 heures** précises dans la salle de réunions de la préfecture de Monatélé, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours ouvrables** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

- dossier incomplet ou (technique et financier);
- fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- Absence de la caution de soumission
- Omission d'un même prix quantifié dans l'offre financière (BDPU, DQE, SDP),
- Non-conformité du modèle de la caution de soumission ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

NB : en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

14.2. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières;
- b) Références de l'entreprise;
- c) Matériel de chantier à mobiliser;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- e) Proposition technique ;
- f) Rapport de visite de site signé sur l'honneur ;
- g) Présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO.

Seules les soumissions qui auront obtenues **80%** seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Préfet du Département de la LEKIE, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la délégation départementale MINEE/Lékié ou à la Préfecture de Monatéle.

« **N.B.** : Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517.**»

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le **PRÉFET**

SIMOU KAMUS Patrick

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LAC MUNICIPAL A OMBESSA DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEPIA, EXERCICE 2023 LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de relatif à la réhabilitation du lac municipal a ombessa dans l'Arrondissement d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, consisteront :

- D'abattage d'arbres ;
- Purges ;
- Remblai provenant d'emprunt
- Démolition d'ouvrages existants ;
- Mise en forme de la plateforme y compris création des fossés et exutoires ;
- Culée en maçonnerie de moellons ;
- Rechargement en matériaux sélectionnés ;
- Fabrication et pose de pavés sélectionnés ;
- Fossés maçonnés triangulaires ;
- Béton Armé ;
- Construction mur de soutènement en Béton Armé ;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **10 000 000 (dix millions) fcfa**

4. Allotissement

Les travaux sont réalisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEPIA EXERCICE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie d'Ombessa à Ombessa BP dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Ombessa à Ombessa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente Mille) Francs CFA** pour chacun des lots et versées à la Recette Municipale d'Ombessa. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces de l'offre administrative (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant les pièces de l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant les pièces de l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque Offre de chaque lot, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans le service technique de la Mairie d'Ombessa, sis à Ombessa, au plus tard **le 29/05/2023 à 11 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/COMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU LAC MUNICIPAL A OMBESSA DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux par le Maître d'Ouvrage est de trois **(03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **Cent Quarante Mille (140 000) franc CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité de l'offre pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

L'offre parvenue après la date et l'heure de dépôt de l'offre ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **29/05/2023 à 12heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie d'Ombessa, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 avant l'ouverture entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

1 : Critères éliminatoires :

1.1 : Pièces administratives :

- a) Dossier administratif incomplet ou pièces administratives non – conformes après épuisement du délai réglementaire de 48 heures accordé pour la fourniture d'une pièce concernée ;
- b) Absence de caution de soumission.
- c) Pièce falsifiée ou non authentique (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**);
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours de trois dernières années,
- e) Omission d'un sous détail des prix
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix non quantifié ;
- g) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et/technique ;
- h) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- i) Pièces certifiée ou signé par une personnalité non compétente.
- j) Non exhaustivité de l'offre.

-2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	10 points
C	Expérience générale du consultant dans les prestations similaires	05 points
D	Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception/ PV de réception définitive/ attestation de bonne fin)	10 points
E	Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission	50 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	22 points
TOTAL		100 points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$$NM = \frac{MMd \times 100}{MS}$$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{[(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})]}{100}$$

a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée signée et cachetée;
- Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages signé et cachetée à la dernière page ;
- Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;**b) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – détails des prix unitaires ;****c) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;****d) N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.****2 Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;**b) Le matériel à mobiliser sur 20 critères ;****c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;****d) La Visite des lieux sur 02 critères.**

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Ombessa.

Lutte contre la corruption

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire d'Ombessa.

YAOUNDE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°001/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 27 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COB/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE POUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME A NKOLMENDOUGA, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°001/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 27 AVRIL 2023
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	ETS SEIMO BTP ; TEL : 676 20 85 85	9 499 566 Francs CFA	9 499 566 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, représenté par les ETS SEIMO BTP ; TEL : 676 20 85 85 est retenu pour la construction d'une (01) salle de classe pour la lutte contre l'analphabétisme a NKOLMENDOUGA pour un montant de TTC en Francs CFA de 9 499 566 (neuf millions de cent quatre-vingt-dix-neuf mille), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 27 Avril 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DE SEPT (7) CHAPITEAUX PAR LACHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
22 01 08

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La participation à cette consultation est ouverte à égalités de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fabrication ou la commercialisation de sept (7) chapiteaux décrit dans la présente demande de cotation.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, consistent en l'acquisition de sept (7) chapiteaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **F CFA 15 000 000 (quinze millions)** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2023 et imputé à la ligne 22 01 08.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

5. Financement

Le coût des prestations objet de la présente consultation est de TTC **F CFA 15 000 000 (quinze millions)** financé par le budget d'investissement de la CCIMA, exercice 2023 et imputé à la ligne 22 01 08.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat à BONANJO – DOUALA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **F CFA 25 000 (vingt-cinq mille)** pour frais d'achat de dossier au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics « CAS-ARMP » n° 33 59 88 , ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, sis à Bonanjo, tél : 233 42 68 55 – fax : 233 42 55 96 au plus tard, le **25 MAI 2023 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N° 001/DC/CCIMA/CIPM/2023 DU 02 MAI 2023
RELATIVE A L'ACQUISITION DE SEPT (7) CHAPITEAUX PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 300 000 (trois cent mille) Francs**.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et la COBAC ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier de consultation.

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **25 MAI 2023 dès 13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 h ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- non-conformité du matériel proposé ;
- absence de prospectus ou de photos ou d'image du matériel à livrer ;
- note technique inférieure à 16 OUI/20 des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur dix-neuf (19) sous-critères contenus dans le Règlement Particulier de la Consultation, un sous-critère comptant double point. Les critères sont résumés dans le tableau ci-après :

N°	CRITÈRES	BINAIRE	
		OUI	NON
1			

PRÉSENTATION DE L'OFFRE

OUI



NON



2	REFERENCES DU FOURNISSEUR DANS DES PRESTATIONS SIMILAIRES	OUI	NON
3	CHIFFRE D'AFFAIRES OBTENU AU COURS DES DEUX (2) DERNIERS EXERCICES ? 15 MILLIONS	OUI	NON
4	GARANTIES OFFERTES (6 MOIS MINIMUM)	OUI	NON
5	PERIODE DE GARANTIE	OUI	NON
6	PERSONNEL AFFECTE A CETTE MISSION	OUI	NON
7	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	OUI	NON
8	DELAI DE LIVRAISON	OUI	NON
9	PREUVES D'ACCEPTATIONS DES CONDITIONS DU MARCHE.	OUI	NON

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires et avoir une note au moins égale à 75 % des critères dits essentiels

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme aux spécifications techniques et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Le délai de livraison des fournitures est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

15. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 – 699 37 07 48.**

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au siège de la CCIMA, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm**, dès publication du présent avis.

DOUALA le 2 Mai 2023

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°03923/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°07/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 15 000 000 D'ETIQUETTES A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N°03923/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 27/04/2023 la Demande de cotation n°07/23/DCO/SDCC/CIPM du 22/02/2023 est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot unique	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT TTC EN FCFA	CLASSEMENT
fourniture de 15 000 000 d'étiquettes à la SODECOTON	IMPRIMERIE LES EDITIONS ROUSSEAU	Éliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (reçu d'achat du DCO, Attestation pour soumission CNPS, Registre de commerce, Attestation d'immatriculation non régularisés dans le délai imparti)	
	SGC LABO	Éliminé pour non Satisfaction du Critère Éliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Attestation de domiciliation bancaire, Attestation pour soumission CNPS non régularisées dans le délai imparti)	
	SALAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	

GAROUA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0002/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



Vu La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0009/L/PDT/CIPM/ANRP du 27 Avril 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–ETS NGBWA ESSAMAN, BP : 80 EBOLOWA, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour un montant de **40 588 282 (quarante millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-deux) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°001/OBC/D PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/OBC/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 PASSE PAR LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL D'EXAMENS DE LA SESSION 2023 A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Société GENTEK Sarl B.P 2939 –YAOUNDE-MESSA a été retenue pour la fourniture du matériel d'examens de la session 2023 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour un montant global de 69 990 449 (Soixante neuf millions neuf cent quatre vingt dix mille quatre cent quarante neuf) francs CFA Toutes Taxes Comprises et un délai de livraison de 15 (quinze) jours.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à la Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1^{er} étage de l'Immeuble B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN-YAOUNDE pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE D'OBALA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°001/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 27 AVRIL 2023 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/COB/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE
CLASSE POUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME A NKOLMENDOUGA, COMMUNE D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/COB/CIPM/2023 DU 03 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE
CLASSE POUR LA LUTTE CONTRE L'ANALPHABETISME A NKOLMENDOUGA, COMMUNE D'OBALA,
DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE;

D E C I D E :

Article 1^{er}– Les ETS SEIMO BTP ; TEL : 676 20 85 85 est retenu pour la construction d'une (01) salle de classe pour la lutte contre l'analphabétisme a NKOLMENDOUGA pour un montant de TTC en Francs CFA de 9 499 566 (neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 27 Avril 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DECISION N°001/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONOPU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FÉVRIER 2023 POUR L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET L'ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL DE L'OBC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2023.

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;
- Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;
- Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu la lettre N°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic,
- Vu la décision N°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;
- Vu la lettre n°000054/56/L/OBC/D ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023.
- Vu la résolution n°2022/30/OBC/CD du 31 décembre 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2023 ;
- Vu les nécessités impérieuses de service,

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions des articles 99 et 101 du Code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés, La société ci-après est déclarée attributaire des lettres commandes relatives à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°004/AONOPU/OBCCIPM/2023 pour l'assurance de la flotte automobile et assurance maladie du personnel de l'OBC

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Lot 1 : Prestations relatives à l'assurance de la flotte automobile de l'OBC	CHANAS ASSURANCES B.P. 109 Douala	6 355 000 <i>YAOUNDE le 19 Avril 2023</i>	12 mois
Lot 2 : Prestations relatives à l'assurance maladie du personnel de l'OBC	CHANAS ASSURANCES B.P. 109 Douala	31 521 403 MINKOULOU ETIENNE ROGER	<i>Le DIRECTEUR</i>

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/PR/M!NMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DES SALLES DE CLASSES AVEC BLOCS LATRINES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SAALLES DE CLASSES AVEC UN BLOC LATRINE A DJATCHALIE DANS LA COMMUNE DE TONGA LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SAALLES DE CLASSES AVEC UN BLOC LATRINE A BABOULENG DANS LA COMMUNE DE TONGA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

DECIDE:

ARTICLE 1er : L'Entreprise VICTORY ENTERPRISE Tél ; 677 51.28.72 BP : 5185 Bamenda est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres suscité, ainsi qu'il suit:

ADIUDICATAIRE	LOTS	FINANCEMENT	MONTANT TTC	DELAI
VICTORY ENTERPRISE Tél: 677 51.28.72 BP : 5185 Bamenda	Lot 1	BIP MINDDEVEL 2023	19.837.877	04 (Quatre) m
	Lot 2	BIP MINDDEVEL 2023	19.837.877	

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

TONGA le 4 Avril 2023

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 0018/CRP/CAFAN/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N° N°009/ AONO /SG/CIPM-CAFAN/2023 DU 10 /03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION DE QUATRE BLOCS DE TROIS BOUTIQUES AU MARCHE D'AFANLOUM DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'AFANLOUM. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (MINDDEVEL) EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique, par décision N°15/DM/CAFAN/SG/23 du 21 AVRIL 2023, le Marché objet de la consultation sus visée est attribué au soumissionnaire, AFRICA DISTRIBUTION ET SERVICES (ADS) SARL ;

Pour un montant de 47 996 408 (quarante-sept millions neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent huit) Francs CFA, et un délai d'exécution de 04 (quatre) Mois.

Ledit attributaire, est invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de Lettre Commande y relatif.

AFANLOUM le 26 Avril 2023

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/COM/CIPM/2023 DU 06/07/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

Les ETS ci-dessous sont déclarés adjudicataires des marchés ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Construction d'une mini adduction d'eau potable au quartier administratif dans la Commune d'Ombessa.	Lot unique 12 539 843	14 953 763	90 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

OMBESSA le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE KRIBI 2

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 DANS LE CADRE DE L'EXTENSION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II,

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
220 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Kribi 2ème, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offre National Ouvert pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'un bâtiment de type R+2 dans le cadre de l'extension et de l'aménagement de la Mairie de la commune de Kribi 2ème, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les missions ci-après :

1. Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
2. Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations (CCR) ;
3. Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception (AOR).

Les travaux qui seront réalisés sont définis dans le CCTP joint dans le présent Dossier d'Appel d'O

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de trente millions cent soixante mille (30 160 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques installées au Cameroun, justifiant des activités dans ce domaine et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce n° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par une subvention du FEICOM (EXERCICE 2023 chapitre 65 article 00 paragraphe 00 pour la contribution solidaire ; chapitre 25, article 00 paragraphe 60 pour la partie en prêt et chapitre 25, article 00 paragraphe 20 pour la partie APC, incorporée au budget de la COMMUNE DE KRIBI 2ÈME, EXERCICE 2023 et suivant, sur la ligne d'Imputation : 220 100.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de Kribi 2e , dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kribi 2ème sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante **mille (50 000) FCFA** payable à la recette municipale de la commune de Kribi 2ème au titre des frais d'achat du dossier. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (07) exemplaires dont un (01) original, sept (06) copies et une (1) offre financière témoin scellé à l'ARMP marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de la Commune de Kribi 2ème au plus tard le 10/05/2023 à 13 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 DANS LE CADRE DE L'EXTENSION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM / COMMUNE DE KRIBI 2ÈME.(PROCEDURE D'URGENCE) EXERCICE 2023 ET SUIVANTS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de ces prestations est de onze (11) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) pour le lot unique postulé établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un organisme financier agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution de soumission est de Six cent trois mille deux cent (603 200) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

L'ouverture des offres aura lieu le 27/04/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kribi 2ème, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

Premier temps :

L'ouverture des offres administrative et technique **aura lieu le 10/05/2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kribi 2ème.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

Deuxième temps :

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Pièces administratives :

- a) Absence de cautionnement
- b) Absence de l'offre témoin conformément au circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code du marchés publics
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix non quantifié ;
- d) Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- e) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- f) Pièce falsifiée ou non authentique (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);
- g) Pièces certifiées ou signées par une personnalité non compétente.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

DESIGNATION NOTATION

A Présentation générale de l'offre **03 points**

B Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation) **10 points**

C Références du consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception) **30 points**

D Qualification des experts et leur expérience dans le domaine de la mission **45 points**

E Moyens techniques et matériels à mettre en place **12 points**

TOTAL 100 points

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100.$

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux - disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la Mairie de la Commune de Kribi 2ème.

KRIBI le 2 Mai 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE KRIBI 2

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023
DU 11/04/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2
DANS LE CADRE DE L'EXTENSION ET DEL'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE KRIBI II,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'arrondissement de KRIBI II, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux de construction d'un bâtiment de type R+2 dans le cadre de l'extension et de l'aménagement de la Mairie de KRIBI II, Département de L'OCEAN, Région du SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernés par cet appel d'offre portent sur la construction d'un bâtiment R+2 comportant des bureaux, une salle de réunion, une salle de conseil et une salle de banquets.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de quatre cent soixante-quatre millions (464 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

Lot 100 : Installation de chantier et travaux préliminaires Lot 200 : Terrassements et remblais

Lot 300 : Travaux de gros oeuvre (bétons et maçonneries)

Lot 400 : Charpente – Couverture

Lot 500 : Etanchéité et isolation

Lot 600 : Travaux de second oeuvre (menuiserie métallique, bois et aluminium, Revêtements durs, faux plafonds, peinture).

Lot 700 : Lots techniques (Plomberie et électricité)

Lot 800 : VRD- Aménagements extérieurs

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM et de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT de KRIBI II, Exercice 2023 et suivants, IMPUTATION BUDGETAIRE :

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la Mairie de la Commune d'arrondissement de KRIBI II, Téléphone 695 14 16 17 / 699 11 43 02 ; dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu au SIGAMP de la commune de Kribi 2ème sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de deux cent mille (200 000) FCFA, paiement effectué à la recette municipale de la Commune d'arrondissement de KRIBI II au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Mairie de la Commune d'arrondissement de KRIBI II, **au plus tard, le 10/05/2023 à 13 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CAKII/SG/CIPM/2023 DU 11/04/2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE TYPE R+2 DANS LE CADRE DE
L'EXTENSION ET DE L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE LA COMMUNE DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE
L'OCEAN, REGION DU SUD FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE KRIBI
II (EN PROCEDURE D'URGENCE) EXERCICES 2023 ET SUIVANTS IMPUTATION BUDGETAIRE : FEICOM
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Neuf millions deux cents quatre-vingt mille (9 280 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 10/05/2023 à 14 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune d'arrondissement de KRIBI II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence de capacité financière

Dossier administratif incomplet

Dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Non satisfaction d'au moins 75 % des critères essentiels ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète ;

Absence du fichier numérique.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N° ActivitéAppréciation Oui/Non

A) les références de l'entreprise

B) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels

C) Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)

D) Proposition technique- planning

E) Préfinancement

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT de KRIBI II, Tél : 695 14 16 17 / 699 11 43 02

KRIBI le 11 Avril 2023

Le MAIRE

NOMO ONGUENE Antony

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°005/OBC/DG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

L'ouverture des offres relatives au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°015/AONO/OBC/CIPM/2023 du 31 mars 2023, relatif à la fourniture du papier de reprographie A3 des examens de la session 2023, initialement prévue le vendredi 28 avril 2023 à 13 heures est reportée au vendredi 05 mai 2023 à la même heure.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN.'008/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023DU 28/04/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MIMD'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A
MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIIA, REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
0

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023,le Maire de la Commune de Gaschiia lance en procédure d'urgence,un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable à énergie solaire à Mbilla dans la Commune de Gaschia,Région du nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment:

Travaux préliminaires;
Construction du Forage;
Développement et essaie de pompage;
Aménagement de la tête du forage
Construction d'un château
Bornes fontaines ;
Pose de la pompe
Conduite de refoulement et de distribution ;
Champ photovoltaïque;
Sécurisation en grillage de certaines installations
Aspects socio-environnementaux
Communication

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions sept cent dix mille(20 710000)Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINEE,Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de 1 avis d Appel d'Offre. Tel.694 198598

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschia dès publication du présent Avis d Appel d Offres, contreversement d'une somme non remboursable de cinquante mille(50 000)francs CFA,payable à la recette de la Commune de Gaschia.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 204/05/2023 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°08/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2023DU 28/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE MIM**

**D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE A MBILLA DANS LA COMMUNE DE GASCHIAA, DEPARTEMENT DE
LA BENOUE,
REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

"A n'ouvrir qu'en séance dedépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d Offres est de trois(03)mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d un montant de 2/o du montant prévisionnel soit quatre cent quatorze mille deux cents (414 200)Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agree par le Ministère charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet,les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent,conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24/05/2023 à 11 heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Gaschiia.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes:

- 1étape:Vérification de la conformité du dossier administratifde chaquesoumissionnaire.
- 2étape:Evaluationtechnique des offres administrativementconformes.
- 3étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

24.1. Principaux critères éliminatoires:**24.1.1. Pièces administratives**

- Absence de l'originale dela caution desoumission à l'ouverture;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Notetechniqueinférieure au seuil minimalrequis28 ouisur39 possibles soit(70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pasabandonné de marché au coursdes trois(03)dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues;
- Non-respectdeX critère essentiel(absence d'un atelier de foration en propriété).

14.1.3 Offre financière

- , Offreincomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle desoumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Omission d'un corps d'état

14.2.Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivant la grille d'évaluation établie sur39 critères essentielsjointe au

DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale de l'Offre sur 1 critère;
- Référencestechniques et financières de l'entreprise sur3critères;
- Moyens personnelsde l'entreprise sur 11 critères;
- Moyens matérielsdel'entreprisesur 10 critères
- Méthodologie d'intervention sur08critères;
- Surface financière de l'entreprisesur02critères;
- Consentementdesclausestechniques etfinancièressur02 critères;
- Visite des lieux sur02critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu70% de OUI soit28 oui sur39 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel.222273 278/222273289.

GAROUA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/M-C-GASCHIIA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023
RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE OUDOLE, COMMUNE DE GASCHIA,
REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Gaschia lance en procédure d'urgence , un appel d'offres nationale ouvert pour les travaux d'électrification du village de Ouro Dole (Phase : 1), Commune de Gaschiga, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :
Construction d'un réseau monophasé moyenne tension ;
Prestation diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions sept cent dix millions (20 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINDDEVEL, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschia dès Publication de 1 avis d'Appel d'Offre. Tel. 694 19 85 98

8. Acquisition du Dossier

le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Gaschiga.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschia, au plus tard le 24/05/2023 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0.09/AONO/M-C.GASCHIA/SG/CIPM/2023 DU 28/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX
D'ELECTRIFICATION
DU VIUAGE DE OURO DOLE, COMMUNE DE GASCHIA, , REGION DU
NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

"A n'ouvrir qu'en séance depouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent mille (400 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies

postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24/05/2023 à 11heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Gaschia.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes :

- 1étape:Vérification dela conformité du dossier administratifde chaque soumissionnaire.
- 2étape:Evaluation technique des offres administrativementconformes.
- 3étape:Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sontles suivants:

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission àl'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- AbsenceouNon-conformité après48h d'une pièce du dossier administratifaprès l'ouverture des offres;

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note techniqueinférieureau seuil minimalrequis(70%)soit37ouiaumoinssutles52possibles
- Absencede la déclaration sur l'honneur parlaquellele soumissionnaire déclare n'avoirpasabandonné demarché au

cours des trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues conformément aux

dispositions de la lettre circulaire N°005/L/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 du Ministre délégué à la Présidence dela

République chargé des Marchés publics instituant cette pièce comme critère éliminatoire.

14.1.3 Offre financière

- Offreincomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèlede soumission
- Absence d'un sous détaildes prix unitaire quantifié à la fois dansleBPU,leDQE etleSDPU
- Omission d'un corps d'état

14.2.Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire(oui/non)suivantla grille d'évaluation établie sur 50 critères

essentiels jointe auDAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

- Présentation générale del'Offre sur3critères;
- L'expérience du personneldel'entreprise sur21critères;
- La disponibilitédu matériel etdeséquipements essentiels sur8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur11critères;
- Références del'entreprise etcapacitéde préfinancementdel'Entreprise supérieure ou égale au tiers ducoût prévisionnel pour chaque lot sur 7critères;
- Consentementaux clauses techniques etfinancières.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 37 oui au moins sur les 52 possibles soit70% seront qualifiés pour la suite de la procédure et verrontleur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Bénoué ou à la Mairie de Gaschia.

GAROUA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE GASHIGA

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/C-GASCHIA/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GASCHIA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BA
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de GASCHIGA, Maître d'ouvrage, lance une consultation en vue de l'équipement en mobilier de bureau de l'hôtel de ville de la Commune de GASCHIA.
Les caractéristiques techniques dudit mobilier de bureau sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente lettre commande consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant du mobilier ci-après: fauteuil de bureau, fauteuils de réception, armoires de rangement, chaise de travail dans les bureaux et la salle de conférence, les réfrigérateurs...

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 30 000.000 (Trente millions) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises nationales spécialisées dans le domaine de l'ameublement et de l'ébénisterie et pouvant justifier d'une expérience minimale de deux (02) ans minimum.

5. Financement

La prestation objet du présent avis de consultation est financée par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de GASCHIGA.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de GASCHIGA, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de GASCHIGA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués
comme tels, devra parvenir sous pli fermé à l'hôtel de ville de la Commune de GASCHIGA, au plus tard le 25/05/2023 à 10 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION
N°01/AC/C.GASCHIA/CIPM/2023 DU 28/04/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE 'HÔTEL
DE VILLE DE
LA COMMUNE DE GASCHIA**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à deux(02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la lettre commande.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1 ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de six cent mille(600 000)francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, devront être impérativement produites
en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies
postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les
offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 25/05/2023 à 11 heures, heure locale, par la Commission
Interne de Passation des Marchés de la Commune de GASCHIA, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de la Commune de
GASCHIA.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur
choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation des offres techniques****A. Critères éliminatoires;**

1. dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit(48) heures ;
2. absence de caution de soumission ;
3. absence d'attestation de non abandon de Marché signée sur l'honneur;
4. fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
5. note technique inférieur à 70%;
6. offre financière incomplète(absence du bordereau des prix unitaires, du devis estimatif et quantitatif);
7. omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels:

9 Présentation générale de l'Offre 02 critères.

- Références de l'Entreprise 02 critères;
- Preuve d'acceptation de la lettre commande 02 critères;
- Conformité du Matériel de livraison 01 critère;
- Présence des Matériels aux spécifications techniques 01 critère
- Respect du délai de livraison 01 critère,
- Capacité de financement égal au tiers de l'enveloppe prévisionnelle 01 critère ;

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » soit 7 ou sur 10 oui ne verra pas son offre financière examinée

14. Attribution

N/A

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de la Commune de GASCHIGA.

GAROUA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUE N°0002/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE L'ANTENNE REGIONALE ANRP DU NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres N°0001/AONO/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 pour la réalisation des travaux de construction de la clôture de l'Antenne Régionale ANRP du Nord, les résultats de cet Appel d'Offres se présentent comme suit :

N° du lot	Soumissionnaires	Note technique	Montant TTC (FCFA)	Délai	Rang	Observations
Lot unique	ETS NGBWA ESSAMAN (BP : 80 EBOLOWA)	37 OUI/40	40 588 282	03 mois	1 ^{er}	Adjudicataire de la Lettre-commande ETS NGBWA ESSAMAN, BP : 80 EBOLOWA
	TABANG SARL (BP : 35951 Yaoundé)	36 OUI/40	41 952 913	03 mois	2 ^{ème}	

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de Lettre-commande. Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est invité à passer retirer sa soumission sous quinzaine de la date de publication du présent communiqué. Faute de quoi, ses offres seront détruites.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

COMMUNE D'OLAMZE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/DAONO/RS/D-VNT/C-OLAMZE/SG/CIPM/2023
DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALES
MBE(CARREFOUR BIYI)-MEYO BIBOULOU LONGUE DE 6 KILOMETRE POUR LE COMPTE DU MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS, COMMUNE D'OLAMZE, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM, REGION DU
SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 36 126 01 641836 5235

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2023, le Maire de la Commune d'Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Olamze, un Appel d'Offres National Ouvert N°004/DAONO/RS/D-VNT/C-OLAMZE/CIPM/2023 du 02/05/2023 pour les Travaux de Réhabilitation de la route communale Mbe (Carrefour BIYI)-Meyo Biboulou longue de 6 kilomètre, pour le compte du MINTP, Commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Nettoyage et Terrassement ;
- Ouvrages Hydrauliques-Assainissement et Drainage.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant total toutes taxes comprises de vingt millions (27 000 000) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine de l'Entretien Routier et des Travaux Publics de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Olamze dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Olamze dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de quarante-cinq mille (45.000) francs CFA versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires avec reliure en spirale dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la commune d'Olamze, **le 23/05/2023 à 14 précises**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/AONO/PU/RS/ DVNT /C-OLAMZE/SG/CIPM/2023 du 02/05/2023 pour les Travaux de Réhabilitation de la route communale Mbe(Carrefour BIYI)-MeyoBiboulou longue de 6 kilomètre, pour le compte du MINTP, Commune d'Olamze, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires avec reliures en spirales et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Pour chaque lot, Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de cinq cent quarante mille (540.000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

N.B. : le cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 23/05/2023 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle des actes de la Commune d'Olamze, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Olamze siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

- § Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 91 (9) du Code des Marchés Publics)
- § Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- § Absence de la caution de soumission ;
- § Absence de Capacité financière ;
- § L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- § Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- § Offre financière incomplète ;

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de la Commune d'Olamze.

OLAMZE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°062/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NIVELEUSES TYPE 140K A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour la **fourniture d'un lot de deux (02) niveleuses type 140K à la SODECOTON**

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de deux (02) niveleuses type 140K à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **330 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 30/05/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°062/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DEUX (02) NIVELEUSES A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 180 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **6 600 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 30/05/2023 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :



Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 - Absence de la caution de soumission ;
- 2 - Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- 3 - Fausses déclarations ;
- 4 - Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
- 5 - De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 6 - De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Caractéristiques techniques
MOTEUR
- 6.5 litres de cylindrée minimum
- Puissance de base (1er rapport), nette (métrique) 90 KW minimum
- Réserve de couple 45 % minimum
- Couple net 774 Nm minimum
- Vitesse à la puissance nominale 2 000 tr/min
- Poids en ordre de marche 17 000 Kg minimum
- Interrupteur d'arrêt moteur depuis le sol (en cas de problème)
GROUPE MOTOPROPULSEUR
- 8 vitesses avant et 6 vitesses arrière
- Transmission à prise directe ou powershift.
SYSTEME HYDRAULIQUE
- Débit maximum 200 litres/min minimum
- Pression maximale du circuit 25000 KPa minimum

RIPPER

- Profondeur de rippage 450 mm minimum
- Nombre de dents 5 minimum
- Nombre de porte-dents du ripper 5 minimum

CONTENANCES

- Réservoir de carburant 250 litres minimum
- Circuit de refroidissement minimum 35 litres minimum
- Carter tandem (chacun) 55 litres minimum
- Carter moteur 18 litres minimum
- Transmission/Différentiel/Réducteurs 55 litres minimum
- carter d'entraînement du cercle 6 litres minimum

ENTRAÎNEMENT TANDEM

- Épaisseur de paroi latérale :
- ? Interne 15 mm minimum
- ? Externe 17 mm minimum
- Oscillation du tandem
- ? Partie supérieure avant 15 degrés
- ? Partie inférieure avant 25 degrés
- Espacement entre les deux essieux de roues 1500mm minimum

LAME

- Capacité à travailler jusqu'à une température de 45°C minimum
- Longueur de la lame 4250 mm minimum
- Hauteur de la lame 610 mm minimum
- Épaisseur de la lame 22 mm minimum
- Hauteur de levage de la lame 440 mm minimum

PNEUMATIQUE

- Six roues de dimension 23.5R25 L3
- Une roue de secours de 23.5R25 L3
CABINE
- Cabine type ROPS ou FOPS
MAINTENANCE
- Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges
- Formation de 03 techniciens SODECOTON minimum
- Formation de 02 conducteur SODECOTON minimum
LOT DE BORD
Un catalogue d'atelier et un catalogue pour les pièces de rechange sur support physique ou sur CD ou sur clé USB et en français ou anglais, une (01) trousse à outils composée (cric, outillages, une clé de roue, etc.), un (01) extincteur, un (01) gilet et une (01) boîte à pharmacie complète (norme CEMAC).

NB : Les engins seront livrés avec un réservoir plein de carburant

7 - De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE D'OLAMZE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/ DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 02/05/2023. 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX A OLAMZE VILLE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, REGION DU SUD, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM COMMUNE D'OLAMZE.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une cité municipale de trois blocs de deux logements chacun dans la Commune d'Olamze pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local(MINDDEVEL)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires et installation du chantier, les terrassements, les fondations, la maçonnerie –élévation, la charpente –couverture, la menuiserie métallique, bois et vitrerie, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture, les revêtements et les VRD., pour un montant total toutes taxes comprises de cent million (100 000 000) francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant total toutes taxes comprises de cent million (100 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et tout autre groupement d'entreprise soumis au régime du réel de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

6. Acquisition du Dossier

sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **cent vingt-cinq mille (125 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE, **au plus tard le 23/05/2023 à 14 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 003/AONO/PU/ RS/ DVNT/C-OL/SG/CIPM/ 2023 du 02/05/2023 pour les travaux de construction de trois blocs de deux logements sociaux à Olamze ville pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Région du Sud, Département de la Vallée du Ntem, Commune d'Olamze

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois, soit cent quatre-vingt (180) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **deux millions cent mille (2 100 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 23/05/2023 à 15 heures précises**, heure locale à la Salle de conférence de l'Hôtel de ville d'OLAMZE, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OLAMZE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Offre financière incomplète ;

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune d'OLAMZE.

OLAMZE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE D'OLAMZE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Olamze, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Olamze pour le compte du Ministère de l'Education de Base conformément au tableau ci-dessous :

Lot N°	Financement	Autorisation de Dépense	Imputation Budgétaire	Désignation	Montant (FCFA)
1	BIP MINEDUB 2021	IY00447	57 15 102 01 641836 523314 426	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipé à l'Ecole Publique Bilingue de WOMETOUM	18 000 000
2	BIP MINEDUB 2021	IY00446	57 15 102 01 641836 523314 426	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipé à l'Ecole Publique de MBE-BIYI	18 000 000
3	BIP MINEDUB 2021	IY00445	57 15 102 01 641836 523314 426	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe équipé à l'Ecole Publique de EMIANGONE	18 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

les travaux préparatoires,

les terrassements,

les fondations,

la maçonnerie –élévation

la charpente –couverture,

la menuiserie métallique,

l'électricité,

la peinture

les VRD.,

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de 18 000 000 (dix-huit millions) FCFA par lot .

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et autres groupement d'entreprise de droit Camerounais.

NB : Un candidat peut être attributaire de deux (02) lots

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Olamze dès publication du présent avis

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Olamze dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **60 000 (soixante mille) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Olamze.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés de la Commune de Olamze **au plus tard le 23/05/2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°
001BIS/DAONO/PU/RS/D-VNT/C-O/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 360 000 (trois cent soixante Mille) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 23/05/2023 à 15 heures**, heure locale à la Commune de Olamze par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Olamze siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Note Technique inférieure à 70 points sur 100;
- offre financière incomplète ;
- utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Capacité financière de l'entreprise ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune de Olamzedès publication du présent avis.

OLAMZE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE FIGUIL

**COMMUNIQUE N° 09/C/C-FGL/SG/CIPM/2023 PORTANT ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°05BIS/AONO-PU/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/SIGAMP/2023 DU 13/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN DALOT MIXTE SEXTUPLE DE 6X3X1,70 SUR LE MAYO MORE-SINGA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Dans le cadre de l'Avis d'Appel d'Offres ci-dessus, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage informe le Public que la date limite de dépôt et d'ouverture des offres initialement prévue le 03/05/2023 est reportée au **08/05/2023 aux mêmes lieu et heure.**

Le reste sans changement.

FIGUIL le 28 Avril 2023

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°063/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CAMIONS PLATEAUX AVEC CAISSE A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres National Ouvert pour **la fourniture d'un lot de de cinq (05) camions plateaux avec caisse à la SODECOTON**

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de de cinq (05) camions plateaux avec caisse à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **350 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 25/05/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°063/23/AONO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CINQ (05) CAMIONS PLATEAUX AVEC CAISSE A LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **7 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 25/05/2023 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier**.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :



Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 - Absence de la caution de soumission ;
- 2 - Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
- 3 - Fausses déclarations ;
- 4 - Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;
- 5 - De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournis par le fabricant ;
- 6 - De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES CAMION
Empattement : 5 600 mm minimum
PTAC : 18 tonnes minimum
Charge utile : 18 tonnes minimum
Garde au sol AV : 291 mm minimum
Garde au sol AR : 224 mm minimum
Longueur carrossable : 7 775 mm minimum
Moteur : turbo diesel 6 cylindres en ligne
Puissance minimum : 177 kw à 2300 tr/min
Refroidissement : Radiateur tropicalisé
Boîte de vitesse : 6 rapports avant synchronisés et 1 rapport arrière minimum ou automatique
Embrayage : Mono disque à commande hydropneumatique
Cabine : basculante ; semi avancée à basculement hydraulique
Equipement électrique : Alternateur 110A, Tension 24V assurée par 2 batteries
Connecteur pour extraction des données et diagnostic du véhicule
Roues : 06 pneumatique 11R22.5 avec roues de secours de même dimensions
Suspension avant : Renforcée à ressorts parabolique 7 tonnes minimum
Suspension arrière : Renforcée à ressorts à lames capacité 11 tonnes minimum

Lot de bord : Cric clé de roues, deux triangles, outillages, extincteur, gilet et boîte à pharmacie complète à la norme CEMAC

Documentation technique : Manuel d'utilisation en français/anglais ou CD/Clé USB

Pièces administratives : carte grise au nom de la SODECOTON et plaques d'immatriculation CEMAC

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES CAISSE

A- POIDS ET DIMENSIONS

Longueur hors tout de la caisse 7380 mm $\pm 0,2\%$

Longueur utile de la caisse 7300 mm $\pm 0,2\%$

Hauteur utile de la caisse 1480 mm $\pm 0,2\%$

Largeur hors tout max 2580 mm $\pm 0,2\%$

Largeur utile de la caisse 2500 mm $\pm 0,2\%$

B- CHASSIS/ PLATEAUX

Longerons UPN de 200

Traverses UPN de 140X60

Recouvert des tôles de 50/10^e (3000X1500X4)

C- PANNEAUX LATERAUX, DEVANTURE ET BATTANTS

Tubes verticaux et horizontaux de 80X40X3

Recouvert des tôles de 30/10^e (3000X1500X4)

Fer plat de 100

Fer plat de 80

Fer rond de 30

ARCEAUX : Sept arceaux minimum (en tube lourd de diamètre 30 mm minimum)

FINITION : Une couche de laque sur fond antirouille, après dégraissage et phosphatation couleur blanche

NB :

- Les engins seront livrés avec un réservoir plein de carburant ;
- Chaque véhicule sera livré avec Kit de filtration complet pour les trois (03) premières vidanges ;
- Formation de cinq (05) techniciens et de cinq (05) chauffeurs minimum.

7 - De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;

8 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

9 - De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

10 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

11 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu parc auto de la SODECOTON à Garoua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

DECISION N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



Vu La Constitution ;

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis de Consultation N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2023 ;

la lettre N°0007/L/PDT/CIPM/ANRP du 20 Avril 2023 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**MATRIX TELECOMS, BP : 4124 Yaoundé**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation susmentionné pour un montant de **11 999 999 (onze millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **dix (10) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/01/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A L'UNIVERSITE DE MAROUA
FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222100, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
222100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son BIP, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour l'exercice 2023, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel et équipement de sport à l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la livraison sur site du matériel et équipement de sport à l'Université de Maroua ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : **9 900 000** (neuf millions neuf cent mille)F CFA.

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux, notamment les équipements de sport. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP de l'UMa de l'exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaire : financement : BIP UMa, imputation : 222100, exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **31 mai 2023** à **15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/-01/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 du 28 Avril 2023

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET EQUIPEMENT DE SPORT A L'UNIVERSITE DE MAROUA

FINANCEMENT : BIP UMa, IMPUTATION : 222100, Exercice 2023

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(02) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **198 000 (cent quatre-vingt-dix-huit mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'article 6.1 du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **31 mai 2023 à 16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation des offres techniques
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'illustration de flocage de survêtement, Polo et Casquettes
 - Non satisfaction d'au moins 70% critères essentiels ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel et équipement de sport	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel et équipement de sport	Oui/non

- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

14. Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci-dessus dont les détails sont contenus dans l'article 12.1 du RGAO.

15. Attribution

Le Recteur de l'Université de Maroua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa aux jours et heures ouvrables./-

MAROUA le 28 Avril 2023

Le RRECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE COMPLETE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES SUR LES METIERS DU CUIR A MAROUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
22 10 02

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de sélectionner un Bureau d'Etudes Technique (BET) chargé d'assurer la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction du Centre des Ressources Professionnelles sur les Métiers du Cuir de Maroua dans la région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent :

- au suivi technique des travaux de construction, y compris toutes suggestions sur les documents techniques du projet ;
- à la description des prestations à réaliser par les entreprises dans le respect des objectifs et des contraintes fixés par le maître d'ouvrage (MO) ;
- à la direction de l'exécution du marché de construction.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 33 500 000 (trente-trois millions cinq cent mille)**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les Bureaux d'Etudes Techniques (BET) installés au Cameroun.

Les BET peuvent s'associer en groupement.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget de CCIMA de l'exercice 2023, imputation 22 10 02.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au siège de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat, Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **F CFA 50 000 (cinquante mille)**, payable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (CAS – ARMP), numéro 335988, ouvert dans les livres de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC) par l'ARMP.

8. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30 MAI 2023 à 12 heure**, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCIMA à Douala Bonanjo.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2023 DU 28 AVR 2023
RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DES RESSOURCES
PROFESSIONNELLES DES METIERS DU CUIR DE MAROUA.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est celui de la durée des travaux + 1 (un) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un établissement de crédit agréé par la COBAC et le MINFI et dont le montant est fixé à **F CFA 670 000 (six cent soixante-dix mille) francs**.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice.

Toute offre non-conforme aux prescriptions des présents Avis et Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et automatiquement rejetée sans aucun recours. Les motifs de rejet concernent notamment :

- l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement de crédit agréé par le MINFI et la COBAC ;
- le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera deux (2) temps.

L'ouverture du dossier administratif et des offres techniques aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **30 MAI 2023 dès 13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières interviendra au terme de l'analyse des offres techniques. Seules les offres des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise de 75 points sur 100 seront ouvertes.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- exclusion du soumissionnaire de la liste de la commande publique par l'ARMP ;
- absence de l'une des pièces administratives exigées après 48 heures ;
- absence d'agrément ;
- non présentation de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- non production de l'offre en sept (7) exemplaires ;
- présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;
- note inférieure à 75 points sur 100 des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères essentiels d'évaluation technique sont les suivants :

N°	Critères	Points
1	Référence du cabinet d'étude (nom du client, objet et montant de la prestation --- joindre 1ère et dernière page du contrat + PV de réception)	20
2	Références des Experts	50
3	Moyens logistiques et matériels	20
4	Compréhension de la mission et approche méthodologique	10
	Total	100

14. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée.

La Note globale (Ng) est égale à $0.75 \times \text{Note technique (Nt)} + 0.25 \times \text{Note financière (Nf)}$.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 – 699 37 07 48.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCIMA, sis à l'immeuble siège à BONANJO – DOUALA, Tél : 233 42 68 55.

DOUALA le 28 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 BIS/AONO/K23/CDPM/2023 DU 19/04/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU LOGONE ET CHARI.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Eserdce 2023, le PREFET du Département du Logonc et Chari, Autorité contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Logone et Chari.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Travaux Préparatoires ;
Terrassement ;
Fondations ;
Maçonnerie-élévation ;
Revêtement Scellés ;
Chaipente-Couverture ;
Plomberie sanitaire
Menuiserie Métallique & Bois ;
Electricité ;
Peinture ;
- V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Soixante Cinq Millions (65 000000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Cameroutiais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de rxcxrdcc 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 32139 OS 451310 523112 811

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Préfecture de Kousseri
- dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Particulier du Préfet du Logone et Chari sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette des finances de KOUSSERI d'une somme non remboursable de 75 000 (Soixante Quinze Mille) francs CFA, payable à la Recette des finances de KOUSSERI.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat particulier de la Préfecture de Kousséri, au plus tard le 18/05/2023 à Heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003 BIS/AONO/K23/CDPM/2023 DU 19/04/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU LOGONE ET
CHARI.**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 300 000 (Un Million Trois Cent Mille) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copie, certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux

Stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura

lieu à 14 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès de la Préfecture de Kousséri dans la salle de réunions de la Préfecture de Kousséri.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son

choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;

2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;

3. La note technique inférieure à 70%, des "oui".

4. La 3^e pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être • impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justificatifs :

administratifs doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissbnnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiei au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les souniissiointres restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

T-es renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Préfisciture de Kous.seri, dès publication du présent avis.

KOUSSERI le 19 Avril 2023

Le PRÉFET

ATEFACK MATHIAS

COMMUNE DE KRIBI 2

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/CAKII/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN HALL DE VENTE DE POISSON À NZIOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Ouvert N°008 BIS/AONO/CAKII/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 03/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN HALL DE VENTE DE POISSON À NZIOU, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :
Travaux préparatoires - Etudes ;
Maçonneries en élévation
Revêtement;
Menuiserie Métallique Bois, Vitrerie et Plafond;
Electricité ;
Peinture et Vernis ;
Plomberie ;VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (Dix Millions) de Francs CFA :

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune d'Arrondissement de Kribi II.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis au SIGAMP de la commune d'Arrondissement de Kribi II, sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune d'Arrondissement de Kribi II d'une somme non remboursable de Vingt Cinq Mille (25.000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au SIGAMP DE KRIBI 2 , **au plus tard le 09/05/2023 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 BIS/AONO/CAKII/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 03/04/2023
POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UN HALL DE VENTE DE POISSON À NZIOU, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 200 000 (Deux Cent Mille) de Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 09/05/2023 à 14 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Kribi II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.
- Pièce administratif non conforme au-delà de 48 heures;
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Critères essentiels

- PRESENTATION GENERALE (01 point)
- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 points)
- MOYENS HUMAINS (06 points)
- MOYENS MATERIELS (03 points)
- METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 points)
- CAPACITE FINANCIERE (01 point)

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la Commune d'Arrondissement de Kribi II, Tel. : 699 11 43 02 / 695 14 16 17.

KRIBI le 3 Avril 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE KONYE

PUBLICATION OF RESULTS LOT 2:FOR THE CONSTRUCTION OF PAVEMENT IN FULL GOSPEL STREET IN KONYE TOWN (95M - FIRST PHASE) SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINTP, PIB 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Konye Council (Contracting Authority) hereby informs the general public that following DECISION N.Q. 07/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 of 24th March 2023, the Project **For the Construction of Pavement in Full Gospel Street in Konye Town (95m - First Phase)**, Konye Sub Division, **Meme** Division, South West Region, has been declared as follows;

TENDER NO	LOT Ng	PROJECT DESCRIPTION	BUDGETARY HEAD		SUCCESSFUL BIDDER	AMOUNT (TTC) FCFA	DURATIO
04	02	<i>For the Construction of Pavement in Full Gospel Street in Konye Town (95m - First Phase)</i>	57 36 126 01 641928 523511	861	BRUNO & SONS COMPANY LTD	27,000,000	Three (03) Months

The above mentioned Enterprise is requested to report at Konye council (Service of Local Development) within seven (07) days from the date of publication for other formalities.

KONYE le 24 Mars 2023

Le MAYOR

MUSSIMA George

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°03921/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°017/23/AONO/SDCC/CIPMDU 28/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 750 000 CARTONS POUR EMBALLAGE DIAMAOR A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N°03922/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 27/04/2023 de l'appel d'offres national ouvert n°17/22/DCO/SDCC/CIPM du 28/02/2023 est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot unique	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT TTC EN FCFA	CLASSEMENT
fourniture de 750 000 cartons pour emballage diamaor	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	
	ETS SALAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis et absence de la fiche technique émanant du fabricant)	
	PLASTICAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	
	METROPOLITAN PLASTICS	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	

GAROUA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/FEICOM/CIPM/2023 DU 21 FEVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL
INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE
(FEICOM),**

Communique :

Par Décision N° 009/DA/FEICOM/DG du 25 Avril 2023

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres relatif à l'objet sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LA SOCIÉTÉ PURE ENERGY AFRICA S.A – « PEA S.A » -, B.P : 6870 YAOUNDÉ-CAMEROUN, TÉL. : (237) 680 38 68 37 / 697 32 71 54 / 243 00 67 03	CENT TROIS MILLIONS CENT TRENTE – NEUF MILLE TROIS CENT VINGT - CINQ (103 139 325)	TRENTE (30) JOURS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent Communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'Attribution de l'Appel d'Offres. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire audit marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE KONYE

PUBLICATION OF RESULTS LOT 2: FOR THE CONSTRUCTION OF A MARKET HANGER WITH VIP TOILET AT WEME IN KONYE SUB-DIVISION SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINADER, PIB 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Konye Council (Contracting Authority) hereby informs the general public that following DECISION NQ 03/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 of 22^d March 2023, the Project ***For the Construction of A Market Hanger with VIP Toilet at Weme***, Konye Sub Division, Meme Division, South West Region, has been declared as follows;

TENDER NO	LOT NO	PROJECT DESCRIPTION	BUDGETARY HEAD		SUCCESSFUL BIDDER	AMOUNT (TTC) FCFA	DURATION
02	02	<i>For the Construction of A Market Hanger with VIP Toilet at Weme, Konye Sub Division</i>	57 30 186 04 641928 523311	921	METOMBE ENTERPRISE	27,500,000	Three (03) Months

The above mentioned Enterprise is requested to report at Konye council (Service of Local Development) within seven (07) days from the date of publication for other formalities.

KONYE le 22 Mars 2023

Le MAYOR

MUSSIMA George

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01BIS/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE
DE NGAOUNDERE II REPARTI EN DEUX LOTS(EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation dans deux Ecoles Publiques Dans la Commune de Ngaoundéré II reparté en deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préliminaires
- Fondation-Maçonneries
- Couverture-Menuiseries
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux pour le Lot 1 est de **15.626.595 (Neuf millions sept cent cinquante mille) Fcfa** ; celui du lot 2 est de **8,000.000 (Huit millions) Fcfa**.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots :

DESIGNATION ET OBJET	MONTANT PREVISIONNEL	MONTANT DE LA CAUTION	LIEUX D'EXECUTION
LOT 1 : Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe et un bureau à l'Ecole Publique de Ngaoundéré TIKE dans la Commune de Ngaoundéré II	15 626 595 Fcfa	313 000 Fcfa	E.P TIKE
LOT 2 : Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe (Bâtiment CE2) et de la clôture à l'Ecole Publique Mabanga dans la Commune de Ngaoundéré II	8 000 000 Fcfa	160 Fcfa	E.P MABANGA

Lot maximum qu'un soumissionnaire peut être attributaire

Nul ne peut être adjudicataire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2023.
Imputation :

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu dès publication au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente mille) francs CFA**, à la recette municipale de Ngaoundéré II.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat Général de la Commune de Ngaoundéré II, au plus tard **le 25 Mai 2023 à 14 heures** précises et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01Bis/AONO/CANII/CIPM/2023 du 28 AVRIL 2023 RELATIF AUX
TRAVAUX DE REHABILITATION DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II
REPARTI EN DEUX LOTS
(EN PROCEDURE D'URGENCE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois** par lot.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **313,000 (Trois cent treize mille) Fcfa pour le lot 1 et 160.000 (Cent soixante mille) Fcfa** pour le Lot 2 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 25 Mai 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré II dans la salle de délibération de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

12. Critères d'évaluation

1- Principaux Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- a. Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix.

2- Principaux Critères de Qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Bilan financier de l'exercice 2022 (actif, passif, ressource et emploi) ;
2. Solvabilité bancaire supérieure ou égale à 5 millions FCFA
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCTP);
8. Note de présentation générale des offres.
9. Attestation de visite de site

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables Ngaoundéré 2. à la Mairie de

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 37 07 48 ou 673 20 87 25

NGAOUNDERE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/C-AYOS/CIPM/2023 DU 02/05/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de maintenir certains bâtiments, rues et espaces verts de la Commune d'Ayos en état de propreté, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos.

Il s'agit de :

L'entretien de l'enceinte de la Mairie (bureaux du Maire, Recette Municipale, Foyer communautaire, espaces verts, Etc) ;

L'entretien de la place du marché et de la place du défilé ;

L'entretien des rues (balayage des rues, curage des caniveaux et débroussaillage des abords) ;

Les détails des tâches à exécuter sont consignés dans le tableau suivant :

Entretien de l'enceinte de la Mairie (bureaux du Maire, Recette Municipale, Foyer communautaire, espaces verts, Etc)			
N°	Désignations	Tâches à exécuter	Fréquences

1.	Bâtiments	Balayer et laver les planchers	1 fois/jour
		Aspirer les moquettes	1 fois/jour
		Nettoyer et shampooiner les moquettes et les tapis	1 fois/semaine
		Dépoussiérer les bureaux, tables, canapés fauteuils, chaises, les téléphones, le matériel informatique, les lampes des bureaux	1 fois/jour
		Dépoussiérer les plafonds, les murs et les rideaux	1 fois/mois
		Essuyer les vitres, glaces et les appliques d'éclairage	1 fois/semaine
		Enlever les toiles d'araignée	1 fois/semaine
		Nettoyer les meubles de rangement	1 fois/jour
		Nettoyer les façades extérieures des bâtiments	1 fois/mois
		Désinfecter les poignées des portes à l'alcool à brûler	1 fois/jour
		Nettoyer et désinfection les cuvettes de W.C et de lavabos	1 fois/jour
		Entretenir les revêtements en faïence et carreaux	1 fois/semaine
		Astiquer la robinetterie	1 fois/semaine
		Détartre les cuvettes de W.C	1 fois/mois
		Vidanger les poubelles et déposer les ordures à la décharge publique	1 fois/jour
		Désinfecter les poubelles	1 fois/semaine
		Fournir les papiers hygiéniques et recharger les portes savons pour le lavage des mains	1 fois/semaine

2.	Espaces arborés, espaces gazonnés, terrains nus, bétonnés ou bitumés	Balayer et ramasser les papiers, les feuilles mortes et autres détritrus	1 fois/jour
		Arroser les gazons, les fleurs et les arbustes en saison sèche	1 fois/jour
		Tondre les aires gazonnées	1 fois/mois
		Désherber les espaces non gazonnés	1 fois/mois
		Arracher les mauvaises herbes sur les espaces gazonnés et entre les fleurs	1 fois/mois
		Ratisser, ramasser et évacuer les déchets issus de la coupe des herbes et arbres	1 fois/mois
		Tailler la régénération des arbres, des arbustes et des haies	1 fois/mois
		Balayer les terrains nus, les espaces communs bétonnés ou bitumés	1 fois/jour
		Evacuer les eaux stagnantes aux abords des bâtiments en saison de pluies	1 fois/semaine
		Curer les caniveaux en saison de pluies	1 fois/mois
Entretien de la place du marché et de la place du défilé			
3.	Hangars et tribune	Balayer les planchers, les gradins, les allées des hangars	1 fois/jour
		Balayer et arroser si nécessaire, les entrées et couloirs du marché ainsi que la cours et les devantures de boutiques et magasins	1 fois/jour
		Dépoussiérer les plafonds et les murs	1 fois/mois
		Enlever les toiles d'araignée	1 fois/semaine
		Nettoyer les gardes corps autour de la tribune	1 fois/semaine
		Vidanger les poubelles et déposer les ordures à la décharge publique	1 fois/jour
Entretien des rues (balayage des rues, curage des caniveaux et débroussaillage des abords)			

4.	Chaussées, trottoirs, parkings, espaces arborés, espaces gazonnés et terrains nus	Balayer les rues (parkings, trottoirs et chaussées si nécessaire)	1 fois/semaine
		Ramasser les papiers, les feuilles mortes et autres débris dans les espaces verts	1 fois/jour
		Arroser les gazons, les fleurs et les arbustes en saison sèche dans les espaces verts	1 fois/jour
		Tondre les aires gazonnées	1 fois/mois
		Désherber les espaces non gazonnés	1 fois/mois
		Défricher les bordures de routes	1 fois/mois
		Arracher les mauvaises herbes sur les espaces gazonnés et entre les fleurs	1 fois/mois
		Ratisser, ramasser et évacuer les déchets issus de la coupe des herbes et arbres	1 fois/mois
		Tailler la régénération des arbres, des arbustes et des haies	1 fois/mois
		Balayer les terrains nus	1 fois/jour
		Evacuer les eaux stagnantes aux abords des bâtiments en saison de pluies	1 fois/semaine
		Enlever l'excédent de terre sur les trottoirs et les parkings	1 fois/mois
		Curer les caniveaux en saison de pluies	1 fois/mois
5.	Produire des rapports d'activités		1 fois/mois
N.B : hors mis les fréquences mentionnées dans ce tableau, les tâches doivent être exécutées à chaque fois que le Maître d'Ouvrage en fait la demande.			

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos	40 000 000	12

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos	40 000 000	12

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la Commune d'Ayos. Exercices 2023 et suivants, pour un coût prévisionnel total de **quarante millions (40 000 000)** de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000)** Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le **02/05/2023**

« Appel d'Offres National Ouvert N° 21/AONO/ C-AYOS/CIPM/2023 du 02/05/2023

En procédure d'urgence pour l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos. Exercices 2023 et suivants.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **six cent mille (600 000)** francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **02/06/2023** dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

Ø Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture ;

Ø Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Ø Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une Capacité financière au moins égale à dix millions (10 000 000) de F CFA ;

c) Offre financière incomplète pour :

Ø Absence de la lettre de soumission timbrée, datée et signée;

Ø Absence du bordereau des prix (BP) dûment rempli, paraphé à chaque page et signé et cacheté à la dernière;

Ø Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, signé et cacheté

Ø sous-détails des prix dûment rempli, paraphé à chaque page et signé et cacheté à la dernière;

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

14.2 : Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation de l'offre sur **01 critère** ;

- Références sur **01 critère** ;

- Preuves d'acceptation des conditions du marché sur **05 critères**.

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la **moins disante**.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent Appel d'Offres à un soumissionnaire ayant déjà été cocontractant d'un marché à la Commune d'Ayos et dont les performances ont été jugées peu satisfaisantes ou ayant fait l'objet d'un constat de défaillance ou d'une résiliation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE BATCHAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE[°]
04/AONO/C.BATCHAM/SAG/CIPM/ DU 18/05/2023 TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE
ROUTE COMMUNAL TCHELEPI - CETIC DE BAMOUGONG ET FIELZA LONG DE 5,000 KM (LOT U) :
REHABILITATION DES 2 PISTES RURALES TRONÇON 1 CARREFOUR LAGMANE -MISSION CATHOLIQUE
BANGWANG-AVANT LYCEE BANGWANG - PONT TOUMGWANG ET CARREFOUR NTSINLOUP-COLLEGE
COPOBA -CLINIQUE DR SOLO ; MISSION CATHOLIQUE ZUÏLAH -CARREFOUR METOOH
MEGHOO-TOMEGOUO 2-MANIVA -VOLONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2023, le Maire de la Commune de Batcham, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE COMMUNAL TCHELEPI - CETIC DE BAMOUGONG ET FIELZA LONG DE 5,000 KM (LOT 1[»]) : REHABILITATION DES 2 PISTES RURALES TRONÇON 1 CARREFOUR LAGMANE -MISSION CATHOLIQUE BANGWANG-AVANT LYCEE BANGWANG - PONT TOUMGWANG ET CARREFOUR NTSINLOUP-COLLEGE COPOBA - LINIQUE DR SOLO ; MISSION CATHOLIQUE ZUÏLAH -CARREFOUR METOOH MEGHOO-TOMEGOUO 2-MANWA -YOLONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM

2. Consistance des prestations

Les travaux sont ceux prévus dans le devis de l'ingénieur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : 20 000 000 FCFA (LOT I) et 16 000 000 FCFA (LOT 2);

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres est constitué de 2 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine de Concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun, Exercice Budgétaire 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) dès publication du présent avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Batcham (Secrétariat Général) contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Batcham, d'une somme non remboursable de 55 500 francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placés sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général), au plus tard le 15/05/2023 à 08h00 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE DAO REHABILITATION DU
TRONÇON DE ROUTE COMMUNAL TCHELEPI - CETIC DE BAMOUGONG ET FIELZA LONGDE 5,000 KM (LOT
1°) ; REHABILITATION DES 2 PISTES RURALES TRONÇON 1 CARREFOUR LAGMANE - MISSION
CATHOLIQUE BANGWANG - AVANT LYCEE BANGWANG - PONT TOUMGWANG ET CARREFOUR
NTSINLOUP - COLLEGE COPOBA - CLINIQUE DR SOLO ; MISSION CATHOLIQUE ZUILAH - CARREFOUR
METOOH MEGHOO - TOMEGOUO 2-MANWA - YOLONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant, de dC100 000 (Lot 1) et 320 000 (LOT 2) FCFA (un million) FCFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour le(s) Soumissionnaire(s) n'ayant pas été retenu(s). Dans le cas où le Soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 15/05/2023 à 09 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Batcham siégeant à la salle des actes de la Mairie de Batcham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.

14. Critères d'évaluation

les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- a) Absence de la caution de soumission
 - b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans l'Offre et non produite ou remplacée dans les quarante-huit (48)h qui suivent l'ouverture des plis.
 - c) Fausse déclaration, pièces falsifiées;
 - d) Note technique inférieure à 70% :
 - e) Omission dans le devis quantitatif d'un prix unitaire quantifié,
- 0 Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

2 Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour Juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE :

B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE :

C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;

D- MATERIELS;

E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES ;

F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques et financières requises.

Les Soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiées suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le Soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent et sous peine d'annulation de ladite décision d'attribution, au Secrétariat Général de la Mairie de Batcham pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute pour lui de se présenter le marché est attribué au suivant.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (2) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Batcham (Secrétariat Général).

BATCHAM le 18 Avril 2023

Le MAIRE

SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 02/05/2023 POUR L'ACQUISITION ET POSE DES GLISSIERES DE SECURITE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.EXERCICE 2023, LIGNE 23800202.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition et pose des glissières de sécurité à l'aéroport international de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en :

Installation de chantier ;

Fourniture et pose des glissières de sécurité de type GS4 et leurs différents supports verticaux, y compris toutes sujétions de pose ;

Fourniture et mise en œuvre des dispositifs d'ancrage des supports de glissières, y compris toutes sujétions de calage, de réglages, de mise en œuvre du béton de scellement ;

Mise en œuvre des massifs en béton armé plus ou moins de 50*50*120 (en centimètres) pour ancrage des supports de glissières sur des surfaces dépourvues de béton bitumineux.

Les détails sont contenus dans le cahier de clauses techniques particulières du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est d'environ **soixante millions (60 000 000) de F CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en **un (01)** seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leur siège social en république du Cameroun, et spécialisées en travaux publics.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023, ligne 23800202.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP »** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, **Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Douala et Maroua.**

Visite de site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite sur les sites des prestations à l'attention des soumissionnaires le **15/05/2023** à partir de **11 heures**. Point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **31/05/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 15/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 02/05/2023

POUR L'ACQUISITION ET POSE DES GLISSIERES DE SECURITE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **trois (03) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **un million deux cent mille francs CFA (1 200 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (pièce N° 12 du DAO) ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **31/05/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats pour l'analyse des propositions financières.

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- c) Un nombre de **Oui** inférieure à **vingt-neuf (29) sur trente-huit (38)** pour l'ensemble des critères essentiels ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- f) Absence des fiches techniques des fournitures en couleurs dans tous les exemplaires ;
- g) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- h) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière.

15.2. Critères essentiels

- 1. Références en prestations similaires : **oui/non**
- 2. Moyens matériels : **oui/non**
- 3. Qualité du personnel : **oui/non**
- 4. Note méthodologique : **oui/non**
- 5. Capacité financière : **oui/non**
- 6. Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
- 7. Attestation de visite de site **oui/non**
- 8. Présentation de l'offre : **oui/non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Direction de la Maintenance de la société Aéroports Du Cameroun**, sise à la Direction Générale de la société Aéroports Du Cameroun, Tél. 222 23 36 02, poste 413/414.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;
- Numéro vert CONAC : 1517.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 2ÈME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CIPM/CANII/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES ET CONSTRUCTION DE PONT DANS LA COMMUNE
DE NGAOUNDERE II REPARTIS EN 04 LOTS EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngaoundéré 2ème, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert N° 06/AONO/CIPM/CANII/2023 du 28 AVR 2023 pour l'exécution des travaux de Réhabilitation des routes et construction de pont dans la Commune de Ngaoundéré II repartis en 04 lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent en particulier les opérations suivantes:

- Installation de chantier ;
- Terrassements et chaussées
- Ouvrage assainissement et drainage
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de :

- 100 000 000 (Cent millions) FCFA pour le lot 1,
- 27 000 000 (Vingt-sept millions) FCFA pour le lot 2,
- 30 000 000 (Trente millions) FCFA pour le lot 3,
- 23 046 835 (Vingt-trois millions quarante-six mille huit cent trente-cinq) FCFA pour le lot 4

4. Allotissement

Les travaux font l'objet de 04 lots :

N° lot	Intitulé du projet	Montant en FCFA	Montant de la caution en FCFA	Délai d'exécution

Lot 1	Revêtement de la route de Sabongari en pavé ; Entrée BICEC - Sabongari 2	100.000.000	2 000.000	06 mois
Lot 2	Construction des caniveaux perrémaçormés en U à Sabongari : Hôtel Adamaoua - Sabongari 2	27.000.000	540 000	
Lot 3	Réhabilitation de la piste agricole de Mbalang Djalingo - Lac Mbalang	30.000.000	600 000	
Lot 4	Construction d'un pont sur le Mayo Mardock 2 (pont reliant la PJ à la DD MINEPDED/VINA)	23 046 835	461 000	

Le nombre maximum de lots est sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité et justifiant de bonnes références.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres seront financés par le BIP de l'exercice 2023 pour les lots 1,2 et 3 et Fonds propres pour le lot 4.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2^{ème} dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la CAN II d'une somme non remboursable de 100 000 FCFA, laissant leur adresse complète. (B.P, Téléphone, Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doivent être déposés au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II avant **14 heures**. Elles devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CIPM/CAN II/2023 DU 28 AVRIL 2023
«A N'OUVRIR QUE LE 04 MAI 2023»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Six (06) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par une banque de premier rang, valable pendant une période de 90 jours au-delà de la date originale de la validité des offres d'un montant de :

- 2 000 000 (Deux millions francs) FCFA pour le lot 1,
- 540 000 (Cinq cent quarante mille) FCFA pour le lot 2,
- 600 000 (Six cent mille) FCFA pour le lot 3
- 461 000 (Quatre cent soixante un mille) FCFA pour le lot 4

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres est déclarée irrecevable. Notamment du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps ; l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières par la Com

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- a. Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Bilan financier de la dernière année (Actif, Passif, Emploi, Ressource);
- Solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 millions FCFA
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- Matériels essentiels (Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise/Organisation et méthodologie d'exécution);
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCTP);
- Note de présentation générale des offres.
- Attestation de visite de site

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Document des Conditions de Participation, sans en moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'Arrondissement.

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants.

COMMUNE OLANGUINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE DU 28/04/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET
D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET PCCM,
EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PCCM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLANGUINA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE.

Les bâtiments à construire sont constitués de :

- 02 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 03 blocs de 02 appartements de type T3 ;
- 02 logements de type T4.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **quatorze millions sept cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-six (14 775 956) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de douze (12) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'OLANGUINA.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de OLANGUINA et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un **montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, à la recette municipale de la Commune d'OLANGUINA.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans trois enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées le 26/05/2023 à 14 heures contre récépissé dûment signé du Chef de Service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 12 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM-PCCM/2023 DU 28/04/2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2, T3 et T4 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE.**
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux cent quatre-vingt-quinze mille (295 000) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 26/05/2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins distante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins distante sera obtenue par la formule :

$$\text{Nf} = \frac{100 \times \text{Fm}}{\text{F}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins distante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune d'OLANGUINA** et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune d'OLANGUINA : Tél. : 677 80 74 76 / 677 55 06 74

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) PONTS :- PONT DE GUIENDENA (BOYABA PARIS) (LOT 1) ; - PONT DE GUIENFOG (LOT 2) ; - PONT D'OUFOUE (BOUYOUMBEMOU) (LOT 3) ; - PONT DE WASSE (GUETSAMBANA) (LOT 4) ; - PONT DE GUEDEME (LOT 5) ; - PONT DE BESETTE-MISSION CATHOLIQUE (LOT 6) ; DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de construction de six (06) ponts :

- Pont de Guiendena (Boyaba Paris) (Lot 1) ;
- Pont de Guiefog (Lot 2) ;
- Pont d'Oufoue (Bouyoubemou) (Lot 3) ;
- Pont de Wasse (Guetsambana) (Lot 4) ;
- Pont de Guedeme (Lot 5) ;
- Pont de Besette-Mission Catholique (Lot 6).

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, consisteront :

- Au dégagement de l'emprise,
- A la dépose de poutres et platelage,
- A la démolition des ouvrages en maçonnerie ou en béton,
- A la fourniture et pose des IPE 550 avec entretoises,
- A la peinture antirouille
- Aux coffrages ordinaires
- A la mise en œuvre du béton armé pour le sommier et le tablier,
- A la mise en place des garde-corps en acier,
- A l'enrochement,
- A la mise en place des panneaux type (triangulaire) signaux de danger,
- A la mise en place des balises,
- etc ...

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en six (06) lots

Département	Arrondissement	N° LOT	Désignation du projet	Montant en F CFA	Financement
MBAM ET INOUBOU	OMBESSA	Lot 1	Pont de Guiendena (Boyaba- Paris)	7 000 000	MINTP
		Lot 2	Pont de Guiefog	10 000 000	
		Lot 3	Pont d'Oufoue (Bouyoubemou)	13 000 000	
		Lot 4	Pont de Wasse (Guetsambana)	7 000 000	
		Lot 5	Pont de Guedeme	13 000 000	
	Lot 6	Pont de Besette-Mission Catholique	20 000 000	MINDDEVEL	
TOTAL				70 000 000	

NB : Un soumissionnaire peut postulé pour tros lots maximum (06) lots.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINTP-MINDDEVEL, sur la ligne d'imputation budgétaire

Lot1 : 57 36 126 01 541180 523411 861

Lot2 : 57 36 126 01 541180 523411 861

Lot3 : 57 36 126 01 541180 523411 861

Lot4 : 57 36 126 01 541180 523411 861

Lot5 : 57 36 126 01 541180 523411 861

Lot6 : 57 27 100 02 541180 523411 861

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ombessa à Ombessa BP ..., Tél : email sis à dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dans le service technique de la Mairie d'Ombessa à Ombessa, BP , Tél :, email, sis à , dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante Mille) Francs CFA et versées à la Recette Municipale d'Ombessa. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

Présentation des offres :

Pour la soumission hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les Pièces de l'offre administrative (volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant les pièces de l'Offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant les pièces de l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque Offre de chaque lot, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé dans le service technique de la Mairie d'Ombessa, BP , Tél :, email, sis à , au plus tard le 29/05/2023 à 11 heures, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée. Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

MAITRE D'OUVRAGE : Maire de la Commune d'Ombessa

AUTORITE CONTRACTANTE : Maire de la Commune d'Ombessa

COMMISSION COMPETENTE : Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ombessa

N°06/AONO/C-OMB/CIPM/2023DU 02/05/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) PONTS :

- PONT DE GUIENGG'EDA (BOYABA PARIS) (LOT 1) ;

- PONT DE GUIENFOG (LOT 2) ;

- PONT D'OUFOUE (BOUYOUMBEMOU) (LOT 3) ;

- PONT DE WASSE (GUETSAMBANA) (LOT 4) ;

- PONT DE GUEDEME (LOT 5) ;

- PONT DE BESETTE-MISSION CATHOLIQUE (LOT 6) ;

DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux de chaque lot prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux de chacun des lots ou à la date indiquée dans lesdits Ordres de Service.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de Cent Quarante Mille (140 000) de FCFA pour le lot 1, Deux Cent Mille (200 000) de FCFA pour le lot 2, Deux Cent Soixante Mille (260 000) de FCFA pour le lot 3, Cent Quarante Mille (140 000) de FCFA pour le lot 4, Deux Cent Soixante Mille (260 000) de FCFA pour le lot 5 et Quatre Cent Mille (400 000) de FCFA pour le lot 6.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité de l'offre pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

L'offre parvenue après la date et l'heure de dépôt de l'offres ou celle ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offres administrative et technique seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le 29/05/2023 à 12heures, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie d'Ombessa, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés.

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, pour préfinancer les travaux, objet de l'Appel d'Offres de référence, à hauteur d'au moins **Cent Millions (100 000 000) de Francs CFA**.

NB : L'attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, assortie de la mention « **sans caution de notre part** » ou « **délivrée sans garantie de notre part** » ou « **sans responsabilité de notre part** » ou « **sans engagement de notre part** » ou **similaires**, est divergente par rapport à l'attestation attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire au sens des stipulations du critère éliminatoire).

- CV d'un Conducteur des Travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience demandées dans le RPAO ;
- Non justification de la possession en propre de l'un des matériels minimums suivants :

- Un Vibreur ;
- Un camion benne ;
- Un Groupe électrogène;
- Une Moto pompe;
- Une Bétonnière;
- Un compacteur manuel.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- Une soumission timbrée, datée signée et cachetée;
- Le bordereau des prix (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages signé et cachetée à la dernière page ;
- Le devis quantitatif et estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous détail des prix quantifiés paraphés à toutes les pages.

a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou pièce non authentique ;

b) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et les Sous – détails des prix unitaires ;

c) Non-respect du format de fichier des offres (pour les cas de soumission en ligne uniquement) ;

d) N'avoir pas obtenu au moins un total de 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **20 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

d) La Visite des lieux sur **02 critères**.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Ombessa. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire d'Ombessa aux numéros suivants : _____.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants.

YAOUNDE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :- FINALISATION DU BATIMENT DU RESTAURANT MUNICIPAL (LOT1) ;- CONSTRUCTION D'UN HANGAR MUNICIPAL (LOT2) ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OSSIMBI (LOT3) ;- CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOURAKA (LOT4) ;DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA,DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

- Le Maire de la Commune de OMBESSA (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local et le Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de :

- finalisation du bâtiment du restaurant municipal (lot1) ;
- construction d'un hangar municipal (lot2) ;
- construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique d'Ossimbi (lot3) ;
- construction d'un bloc de deux (02) salles de classe a l'école publique bilingue de Bouraka (lot4) ;

dans l'Arrondissement d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les travaux de terrassement ;
- ? Les travaux de fondation ;
- ? Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- ? Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- ? Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- ? Les travaux de menuiserie bois ;
- ? Les travaux d'électricité ;
- ? Les travaux de peinture ;
- ? Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessus.

4. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet de quatre (04) lots ci-après définis

Département	Arrondissement	N° LOT	Désignation du projet	Montant en F CFA	Financement
MBAM ET INOUBOU	Ombessa	1	Finalisation du bâtiment du restaurant municipal	30 000 000	MINDDEVEL
		2	Construction d'un hangar municipal	10 000 000	
		3	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique d'Ossimbi	18 000 000	MINEDUB
		4	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de Bouraka	18 000 000	
	TOTAL				76 000 000

NB : Un soumissionnaire ne peut qu'être adjudicataire que de deux (02) lots maximum.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINDDEVEL et MINEDUB, Exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaire N° :

Lot1 : 57 27 100 02 641 180 523419 821

Lot2 : 57 27 100 02 641 180 523311 821

Lot3 : 57 15 102 01 641 180 523314 426

Lot4 : 57 15 102 01 641 180 523314 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Ombessa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'Ombessa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de ; **60 000 (soixante mille)** Francs CFA versée à la **Recette Municipale d'Ombessa**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de OMBESSA, au plus tard **le 29/05/2023 à 11 heures**, heure locale accompagnées des versions électroniques des Offres techniques et financières dans une clé USB ou un CD inclus (e) dans l'enveloppe C. **Toute Offre incomplète sera purement et simplement rejetée.**

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05/AONO/C/OMB/CIPM/2023DU 02/05/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE :

- **FINALISATION DU BATIMENT DU RESTAURANT MUNICIPAL (LOT1) ;**
- **CONSTRUCTION D'UN HANGAR MUNICIPAL (LOT2) ;**
- **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OSSIMBI (LOT3) ;**
- **CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOURAKA (LOT4) ;**

DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT, MINDDEVEL ET MINEDUB EXERCICE 2023

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **600 000 (six cent mille) Francs CFA** pour les travaux du **lot1, 200 000 (deux cent mille) Francs CFA** pour les travaux du **lot2 et 360 000 (trois cent soixante mille) Francs CFA** pour les travaux des **lot3 et lot4** chacun, et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de Six (06) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu **le 29/05/2023 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie d'Ombessa, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'Offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce du dossier administratif et/ou non-conformité après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un sous détail d'un prix quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Omission du prix unitaire dans le bordereau des prix ;
- Note technique strictement inférieure à 70 % de oui ;
- Présence sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP ou absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défaillante.

2 Critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

N°	PRINCIPAUX CRITERES D'EVALUATION
1.	Présentation des Offres
1.	Références antérieures de l'entreprise
1.	Organisation et Méthodologie
1.	Photos du site
1.	Personnel du chantier
1.	Matériel de chantier
1.	Planning des travaux et Délai
1.	Preuves de l'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières et Cahier des Clauses Techniques Particulières paraphés et signés.
1.	Attestation de visite du site signée sur l'honneur

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'Offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'Offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix **(90) jours** à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Commune de OMBESSA. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire d'Ombessa.

YAOUNDE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 2ÈME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 40 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR DIVERS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE IIFINANCEMENT : EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert qui porte sur l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public par 40 lampadaires solaires pour divers quartiers de la Commune de Ngaoundéré II.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

LOT 100	TRAVAUX PRELIMINAIRES
LOT 200	COMPOSANTES PHOTOVOLTAIQUES ET ACCESSOIRES
LOT 300	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissement Public de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré II.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu dès publication au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, à la recette municipale de Ngaoundéré II.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat Général de la Commune de N'Gaoundéré II, au plus tard **le 25 Mai 2023 à 14 heures** précises et devra porter la mention:

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CANII/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR 40 LAMPADAIRES SOLAIRES POUR DIVERS QUARTIERS DE LA COMMUNE DE NGAOUNDERE II »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 000 000 (Un million) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 25 Mai 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la commune d'arrondissement de Ngaoundéré II dans la salle de délibération de ladite commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- a. Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix

2. Critères essentiels

- 1- Bilan financier de l'exercice 2022 (actif, passif, ressource et emploi) ;
- 2- Solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 millions FCFA
- 3- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 4- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- 5- Matériels essentiels (Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
- 6- Proposition Technique ; Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- 7- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCTP);
- 8- Note de présentation générale des offres.
- 9- Attestation de visite de site

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngaoundéré 2.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption, ou faits de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 37 07 48 ou 673 20 87 25.

NGAOUNDERE le 28 Avril 2023

Le MAIRE

IDRISSOU ABANA

COMMUNE DE NDOBIAN**COMMUNIQUE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Ndobian informe les soumissionnaires des Avis d'Appels d'Offres Nationaux Ouverts Nos10,11,12/AONO/C.NDOB/CIPM/2023 du 10/04/2023 (Respectivement pour les travaux de Construction d'une clôture et aménagement de l'esplanade de l'hôtel de ville ; Achèvement de la construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Primaire de Djongo ; Réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Bangope) que la date d'ouverture des plis initialement prévue le Dimanche, 30 Avril 2023 à 11 heures précises dans la salle des actes de la Mairie de Ndobian est reportée au Jeudi, 04 Mai 2023 aux mêmes lieu et heure que ci-dessus.

NDOBIAN le 29 Avril 2023

Le MAIRE

BETAMBO Dieudonné

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 2 5 AVR 2023 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES DANS LE CADRE DE MISE EN OEUVRE DES
ACTIVITES DE LA CDEN, EN TROIS (03) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
221002 221003 221004

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) au titre de l'exercice 2023, le Directeur Administratif de la CDEN, Maître d'Ouvrage, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de deux (02) magasins de stockage à Maroua et Tignère et la clôture du couvoir de Maroua

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

Lots 1 ; 2	3
- Travaux préparatoires - Terrassement - Fondations - Béton et maçonnerie en élévation - Charpente - couverture-plafond - Electricité - Plomberie –sanitaire - Revêtements sols - Menuiserie métallique - Peintures - Voiries et réseaux divers	- Travaux préparatoires - Fondations - maçonnerie en élévation - Menuiserie métallique - Electricité - Peintures - Bloc latrines - Salle de réunion

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent quarante millions (140 000 000) francs CFA**, repartis ainsi qu'il suit :

Lot 1 : magasin de stockage de Maroua **50 000 000 FCFA**

Lot 2 : magasin de stockage de Tignère **50 000 000 FCFA**

Lot 3 : clôture du couvoir de Maroua **40 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois (03) lots répartis ainsi qu'il suit:

N° lot	Désignation du rojet	localités	arrondissements	départements	régions
1	Construction d'un magasin de stockage	MAROUA	Maroua 1	Diamaré	Extrême-Nord
2	Construction d'un magasin de stockage	TIGNERE	Tignère	Faro et Déo	Adamaoua
3	Construction de clôture du couvoir	MAROUA	Maroua 1	Diamaré	Extrême-Nord

N.B: Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux(02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent avis d'appel d'offres

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget autonome de la CDEN, pour le compte de l'exercice 2023, imputations budgétaires : Lot 1 : 22 10 02, lot 2 : 22 10 03 et lot 3 : 22 10 04

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, BP : 936 Garoua, tel 222 27 21 34/222 27 21 16

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent vingt mille (120 000) Francs CFA** auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires doivent s'enregistrer en laissant leurs adresses complètes (BP, TEL)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 au plus tard le **2 5 mai 2023 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 2 5 AVR 2023
POUR LES travaux DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES
DANS LE CADRE DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN TROIS (03)
LOTS**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre-de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de :

- **Un million (1 000 000) FCFA pour chacun des lots 1,2;**
- **Huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 3.**

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par leur service émetteur ou autorités administratives conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25 MAI 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

14.1.1 Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent avis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées

14.1.2. Offre Technique

Le non-respect d'**au moins 70% de « oui » des critères essentiels** ;

Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années.

14.1.3. Offre financière

Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif).

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous

I.	Présentation générale de l'offre	OUI	NON
II.	L'expérience du personnel d'encadrement	OUI	NON
III.	Les références de l'entrepreneur dans le domaine des travaux similaires	OUI	NON
IV.	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels	OUI	NON
V.	La méthodologie d'exécution des travaux (organisation, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité)	OUI	NON
VI.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés, signés, datés et cachetés à la dernière page avec la mention "Lu et approuvé")	OUI	NON
VII.	Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	OUI	NON

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins **70% de « oui »** des critères essentiels seront admises à l'analyse financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante et Jugée conforme au dossier de consultation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21, dès publication du présent avis

GAROUA le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

COMMUNE DE GASHIGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2023 DU 28/04/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA (LOT 01), BADESSI (LOT 02), , REGION
DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2023, le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de Pomla Manga (lot 01), Badessi (lot 02), et Mayo sahel (lot 03) dans la Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment:
Travaux préparatoires;
Foration;
Equipement, Développement, et Essai de pompage;
Superstructure ;
Moyens d'exhaure;
Animation ;
Labellisation

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) Francs CFA par lot

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en trois (03) lots. Un seul soumissionnaire peut être attributaire des trois (03) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du MINEE, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 694 198589

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille(50 000)francs CFA,payable à la recette Municipale de la Commune de Gaschia.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 24/05/2023 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°07/AONO/C-GASCHIGA/CIPM/2023 DU 28/04/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS
(03)
FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE POMLA MANGA(LOT
01),
BADESSI(LOT 02), ET MAYO SAHEL (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE GASCHIA,REGION DU
NORD.(ENPROCEDURE D'URGENCE).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présentAppel d'Of&es est de trois(03)mois par lot

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doitjoindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cent soixante mille(160 000)Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente(30)jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent,conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois(03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24/05/2023 à 11 heures précises dans la salle de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Gaschia.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois(03)étapes :

- 1^{ère} étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^{ème} étape: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^{ème} étape: Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants;

14.1. Principaux critères éliminatoires:**14.1.1. Pièces administratives**

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 28 ou sur 39 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des

trois(03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues;

- Non respect de X critère essentiel.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 39 critères essentiels jointe au

DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous:

Présentation générale de l'Offre sur 1 critère ;

Références techniques et financières de l'entreprise sur 3 critères;

Moyens personnels de l'entreprise sur 11 critères;

Moyens matériels de l'entreprise sur 10 critères

Méthodologie d'intervention sur 08 critères;

Surface financière de l'entreprise sur 02 critères ;

Consentement des clauses techniques et financières sur 02 critères;

Visite des lieux sur 02 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 28 oui sur 39 possibles seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222273278/222273 289

GAROUA le 28 Avril 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUE N°0003/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTERNET AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 pour la fourniture des services internet au Siège l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Nom du soumissionnaire	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	MATRIX TELECOMS, (BP : 4124 Yaoundé)	OUI		10 mois	11 999 999	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande: MATRIX TELECOMS, BP : 4124 Yaoundé

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du présent contrat de la lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°0005/AONR/CAPEF/CIPM/2023 DU 17 MARS 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun communique :
A l'issue des travaux de l'ouverture des plis pour la souscription de la police d'assurance maladie et assistance des membres et du personnel de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts du Cameroun,

N°	Lot de soumission	soumissionnaires	Score technique	Montant TTC	Score financier	Score définitif	Observations
01	Lot unique	ZENITHE INSURANCE	97, 70	74 000 123	91,54	96,47	Offre la mieux disante
02		AREA ASSURANCE	81, 30	67 743 215	100,00	85,04	Offre classée 2e

La Compagnie dénommée « **ZENITHE INSURANCE** », BP : 1 540 Douala,
Tél : 233 434 132 déclarée adjudicataire, a été jugée apte à fournir la prestation faisant l'objet de cet Appel d'Offres.
Le montant du Marché est de **soixante-quatorze millions cent vingt-trois (74 000 123)**
Le délai d'exécution est de douze (12) mois à partir de la notification de l'ordre de service.
L'intéressé est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics de la CAPEF pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 26 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

COMMUNIQUE N°0004/ANRP/DAAF/SBMP/BM DU 28 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°0002/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, Communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°0001/DC/ANRP/CIPM/2023 du 20 Mars 2023 pour la fourniture et l'installation du matériel informatique à l'Agence Nationale de Radioprotection, les résultats de cet Avis de Consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Nom du soumissionnaire	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	ETS OPPORTUNITY SERVICES (BP : 16650 Yaoundé)	OUI		02 mois	15 231 206	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande: ETS OPPORTUNITY SERVICES, BP : 16650 Yaoundé

Le Directeur Général de l'entreprise adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 28 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N°03922/23/DG/DAG/S-DAMP/SMP/AH DU 27/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUSE LA DEMANDE DE COTATION N°06/23/DCO/SDCC/CIPM DU 22/02/2023 POUR LA FOURNITURE DE 4 000 ROULEAUX DE RUBAN ADHESIF POUR CARTON A LA SODECOTON.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N°03922/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH du 27/04/2023 la Demande de cotation n°06/23/DCO/SDCC/CIPM du 22/02/2023 est déclarée infructueuse, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conforme au dossier de consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lot unique	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS	
		MONTANT TTC EN FCFA	CLASSEMENT
fourniture de 4 000 rouleaux de ruban adhésif pour carton à la SODECOTON	CECOTRAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis)	
	SGC LABO	Éliminé pour non Satisfaction du Critère Éliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Attestation de domiciliation bancaire et Attestation pour soumission CNPS non régularisées dans le délai imparti)	
	SALAM	Éliminé pour non Satisfaction du Critère éliminatoire relatif aux caractéristiques techniques majeures (non-conformité de certaines caractéristiques techniques des échantillons fournis et absence de la fiche technique émanant du fabricant)	

GAROUA le 27 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNE DE YAOUNDE I

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_02BIS/AONO/CAY 1ER /CIPM/2022 DU _18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATE FORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1 (GROS-ŒUVRE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er, lance un Appel d'Offres national Restreint en procédure d'urgence pour la sélection d'un bureau d'étude devant assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un restaurant municipal, d'une salle de fête et d'une plateforme multisport dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 1^{er} : phase1

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Mission 1 DET : La Direction de l'Exécution des travaux ;

Mission 2 OPC : Ordonnancement pilotage et Coordination du chantier ;

Mission 3 CCR : Contrôle de la Conformité des réalisations ;

Mission 4 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **trente-six millions (36 000 000) francs de CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'études/ BET qui ont été pré qualifiés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°02/ASMI/CAY1^{ER} /M/2022 DU 22/06/2022 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS DEVANT ABRITER UN RESTAURANT MUNICIPAL, UNE SALLE DE FETE ET UNE

.Il s'agit de :

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Restreint, sont financés par le budget du FEICOM, Exercices 2022 et suivants, Imputation : « 22-01-10 Autres constructions ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 Francs CFA, payable à la Recette Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132. Le dit dossier peut être obtenu à ce même service contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 Francs CFA, payable à la Recette Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, obligatoirement, leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, seront placées sous pli fermé, cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, au plus tard 05/05/2023 à 12 heures, heure locale, et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02BIS / AONR/CAY 1^{er} /CIPM/2022 DU 18/08/2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT MUNICIPAL, D'UNE SALLE DE FETE ET D'UNE PLATE FORME MULTISPORT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER : PHASE 1(GROS-OEUVRE)

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de neuf (09) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service démarrage de celle-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par une banque ou une compagnie d'assurance de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres fixée à 720 000 **francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres. Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclaré irrecevable.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 05/05/2023 à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle de réunions de la Commune de Yaoundé I, sis à Etoudi au nouveau centre administratif. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

L'ouverture des offres financières se fera après évaluation des offres administratives et techniques et ne concernera que les soumissionnaires qualifiés à l'issue de la susdite évaluation

14. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

13.1.1 Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission ;
- Dossier administratif resté incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des Offres ;
- Fausses déclarations ou documents falsifiés ;
- Non-respect des modèles des pièces.

13.1.2 Offre technique

- Dossier technique incomplet ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Non satisfaction d'au moins 80%, des sous-critères des critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés publics ;*
- Non-respect du profil du Chef de mission telle qu'exigée dans le Dossier d'Appel d'Offres ;
- Non-respect des modèles des pièces.

13.1.3 Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
- Absence de l'offre témoin de l'ARMP
- Non-respect des modèles des pièces.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	NOTATION
A	Présentation générale de l'Offre	5 Points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDRs, Organisation, Méthodologie d'exécution des prestations et Planning de réalisation)	30 Points
C	Références de l'Entreprise pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	10 Points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	40 Points
E	Disponibilité du matériel et des équipements essentiels	10 Points
F	Capacité de financement supérieure ou égale à 30 000 000 Fcfa	5 Points
TOTAL		100 Points

Méthode de sélection du consultant

Le Marche sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement qualifié qui aura produit l'offre la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers, conformément aux procédures ci-après. La formule

utilisée pour établir les scores financiers est la suivante: $Sf=100 \times Fm/F$, SF étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée, ou toute autre formule linéaire. Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont: **T=0,7 et F=0,3**, $NF = 0,7st + 0,3 sf$

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du Dossier d'Appel d'Offres Restreint et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au **Service Financier et des Marchés (Bureau des marchés publics) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} au nouvel immeuble sis à Etoudi Nouveau Centre Administratif, tél. 696207132 ;**

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 30 Mars 2023

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE D'OMBESSA

**AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIVE A
L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE RESTAURANT MUNICIPAL, DANS LA
COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 100 02 641180 52 4118 82

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ombessa, une Demande de Cotation pour la sélection d'une entreprise en vue de l'équipement du restaurant municipal dans la commune d'Ombessa.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (vingt millions)**

4. Allotissement

Les fournitures objet du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objet de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public MINDDEVEL de l'exercice 2023.

Imputation : 57 27 100 02 641180 52 4118 821

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Mairie d'Ombessa aux heures ouvrables dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service du Maître d'ouvrage à Ombessa, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'Ombessa, de la somme de **quarante mille (40 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **(01) un original et six (06) copies** marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé à la Mairie d'Ombessa, au plus tard le 29/05/2023, à 11heures locales. Elles devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 01/DC/C/OMB/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LE RESTAURANT MUNICIPAL, DANS LA COMMUNE DE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) francs CFA** valable pendant quatre-vingt (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité d'une pièce.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le **29/05/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ombessa, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- **L'absence de la caution de soumission;**
- **Dossier administratif incomplet 48 H après la remise des offres ;**
- **La fausse déclaration ou une pièce falsifiée;**
- **L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;**
- **L'absence du sous détail d'un prix unitaire ;**
- **Nom satisfaction d'au moins 80% des critères essentiel**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

N°	Critères	Oui/non
1.	Le bilan financier des deux dernières années	oui/non
1.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 25 000 000 (Vingt-cinq millions) FCFA	oui/non
1.	Les références de l'entrepreneur	oui/non

1.	La note technique inférieure à 80% de oui	oui/non
1.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Ombessa.

YAOUNDE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 25/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES
POULAILLERS DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22 10 12

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la CDEN au titre de l'exercice 2023, le Directeur Administratif de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), Maître d'Ouvrage, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation des poulaillers du Centre National de Formation Zootechnique et Vétérinaire de Maroua (CNFZVM)

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent :

Travaux préparatoires ;

Maçonnerie et élévation ;

Charpente et couverture ;

ü Menuiserie bois ;

Menuiserie métallique;

Revêtement – Peinture.

Les spécifications techniques desdits travaux sont détaillées dans le CCTP du présent Dossier d'Appel d'offres

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **Quinze Millions (15 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Exercice 2023, ligne d'imputation budgétaire :..... 22 10 12

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille (20 000) francs CFA**, auprès de la **BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28-14**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15, au plus tard le **25/05/2023 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°002/AONO/MINEPIA/CDEN/CIPM/2023 DU 25/04/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES POULAILLERS DU CENTRE NATIONAL DE FORMATION ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE MAROUA.

FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE LA CDEN, EXERCICE 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA**.

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et sera effectuée le **25/05/2023 à 15 heures** précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

13.1.- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

a) Offre Administrative :

- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le présent avis ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

b) Offre technique :

- Note technique inférieur à 70% des oui ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

c) Offre financière :

- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous détail des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif).

13.2.- Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (**oui/non**) sur la base des critères essentiels de

qualification ci-dessous :

1.	Présentation générale de l'offre	Oui	Non
1.	L'expérience du personnel d'encadrement	Oui	Non
1.	Les références de l'entrepreneur dans le domaine des travaux similaires ;	Oui	Non
1.	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;	Oui	Non
1.	La méthodologie d'exécution des travaux (organisation, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité)	Oui	Non
1.	Preuves d'acceptation des conditions de la lettre commande CCAP et CST (CST et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page avec la mention "Lu et Approuvé") ;	Oui	Non
1.	Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire	Oui	Non

N.B. : Seuls les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (**Note technique supérieure ou égale à 70% de oui**) seront retenues pour l'évaluation financière

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché issu du présent Appel d'Offres au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15

GAROUA le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR

HAMIDOU SAÏDOU

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°002/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONOPU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIF A L'ASSURANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE E DE L'OBC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N°01).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Société CHANAS ASURANCES S.A B.P 109 – DOUALA-BONANJO, a été retenue pour le marché relatif à l'assurance de la flotte automobile de l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2023 pour un montant global **de 6 355 000 (Six millions trois cent cinquante cinq mille) francs CFA Toutes Taxes Comprises** et pour une durée de 12 (douze) mois.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès diffusion du présent avis, à la Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1er étage du Bâtiment B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 19 Mai 2023

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N° 04 /DM/C-OMB/SPM/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 02 DU 06/03/2023 RELATIF À LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU QUARTIER ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA °**

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisées ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort Territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2020 portant nomination des Préfets ;
- Vu** L'Arrêté n°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KEDI MOUKO Eric Fabrice comme Maire de la Commune d'Ombessa ;
- Vu** **Le dossier de l'AAONO N° 02 du 06/03/ 2023** relatif à la construction d'une mini adduction d'eau potable au quartier administratif dans la Commune d'Ombessa.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution du **11/04/2023 de la CIPM/OMB** ;

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS LA SOTRASOL PRESTATION DE SERVICE – COMMERCE GENERAL – IMPORT – EXPORT N°CONTR :10039 10007 00261729401 CCA-BANK AGENCE DE MESSA BP :33192 Yaoundé Tel (237) 699 99 08 55 E-mail : sotrasols@gmail.com	Construction d'une mini adduction d'eau potable au quartier administratif dans la Commune d'Ombessa.	- Lot unique 12 539 843	 14 953 763	- 90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C/OMB/SG/ST/CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE CUISINE POUR LE RESTAURANT MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE D'OMBESSA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de d'Ombessa, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Ombessa, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de l'équipement du restaurant municipale dans la commune d'Ombessa.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : (la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 001 000** (quinze millions mille)FCFA

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune d'Ombessa, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service du Maître d'ouvrage à Ombessa, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'Ombessa, de la somme de **quarante mille (40 000)** francs CFA.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé à la Mairie d'Ombessa, au plus tard le 29/05/2023 , à 11heures locales. Elles devront porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02/DC/C/OMB/ SG/ST/ CIPM/2023 DU 02/05/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE CUISINE POUR LE RESTAURANT MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE D'OMBESSA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 500 288 (Cinq cent mille deux cent quatre-vingt-huit) francs CFA valable pendant quatre-vingt **(90) jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou la non-conformité d'une pièce.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 29/05/2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ombessa, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- **L'absence de la caution de soumission;**
- **Dossier administratif incomplet 48 H après la remise des offres ;**
- **La fausse déclaration ou une pièce falsifiée;**
- **L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;**
- **L'absence du sous détail d'un prix unitaire ;**
- **Nom satisfaction d'au moins 80% des critères essentiel**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

N°	Critères	Oui/non	
1.	Le bilan financier des deux dernières années	oui/non	
1.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 25 000 000 (Vingt-cinq millions) FCFA	oui/non	
1.	Les références de l'entrepreneur	oui/non	
1.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe	oui/non	

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Ombessa.

YAOUNDE le 2 Mai 2023

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES EQUIPEMENTS LUMMUS A LA SODECOTON.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la **fourniture d'un lot de brosses pour les équipements LUMMUS à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de brosses pour les équipements LUMMUS à la SODECOTON

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la prestation a été évalué à l'issue des études préalables à **250 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en un **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAG.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la **SODECOTON de l'exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20- 68, à la Délégation de (a SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du prése^nt avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BiCEC ci-après au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **30/05/2023 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°061/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 27/04/2023 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BROSSES NYLON POUR LES EQUIPEMENTS LUMMUS A LA SODECOTON.

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **180 jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAD, d'un montant égal à 5 000 000 FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le **30/05/2023 à partir de 16 heures**.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1 - Absence de la caution de soumission ;

2 - Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de

quarante-huit (48) heures ;

3 - Fausses déclarations ;

4 - Présence de documents falsifiés, ou de faux documents dans le dossier ;

5 - Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

N°	DESIGNATION ET REFERENCE
1	Brosse nylon pour tambour égreneuse 128/158 3/4"x7/8"x98-1/4" Réf 238535
2	Brosse nyJon pour tambour feeder 3/4"x7/8"x95-1 /4" Réf 238527
3	Brosse nylon pour tambour Lint-cleaner 3/4x 7/8x 106-15/16" X 3/4" Réf 238543
4	Brosse nylon spéciale de 3/4"x97-5/8" pour feeder (Brosse de couleur blanche et à double rangée) Réf 067025

6 - Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 - Absence des fiches techniques du fabricant ;

9 - Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé en original. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;

10 - Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

Critères essentiels

La présentation de l'offre..... oui/non ;

Capacité financière..... oui/non ;

Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

Planning de livraisonoui/non.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 27 Avril 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOURRAIN Henri Pierre

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DECISION N° 002/OBC/D/DRHAAF/SDAFMA PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONOPU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FÉVRIER 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'EXAMENS DE LA SESSION 2023 A L'OBC.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN

Financement : Budget de l'OBC, Exercice 2023.

Vu la constitution ;

Vu la loi 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu le décret n°93/255 du 28 septembre 1993 portant création d'un Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

Vu le décret n°2018/0135/PM/ du 31 janvier 2018 portant nomination de M. MINKOULOU Etienne Roger comme directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu la lettre N°00467/PRC/MINMAP/SG/CV/bf du 25 janvier 2017 portant fonctionnement des commissions de passation des Marchés placées auprès des Etablissements Publics Administratifs et des Entreprises du secteur Public et Parapublic ;

Vu la décision N°0000005/CAB/MINMAP du 03 janvier 2020 portant nominations des présidents des commissions Interne des Passations des Marchés Publics auprès de certains Etablissements Publics ;

Vu la lettre n°000051/L/OBC/D ;

Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu la résolution n°2022/30/OBC/CD du 31 décembre 2022 portant adoption du budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2023 ;

Vu les nécessités impérieuses de service ;

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions des articles 99 et 101 du code des Marchés Publics relatives à la procédure d'attribution des marchés, La Société ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°005/AONOPU/OBCCIPM/2023 du 27 février 2023 pour la fourniture dumatériel d'examens de la session 2023 à l'OBC.

Désignation du projet	Entreprise attributaire	Montant TTC FCFA	Délais
Fourniture dumatériel d'examens de la session 2023 à l'OBC	Société GENTEK Sarl	69 990 449	15 Jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2023

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/03/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET MOBILIERS DE BUREAU A L'UNIVERSITE DE MAROUA
FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222100, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
222100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son BIP, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour l'exercice 2023, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel et mobiliers de bureau à l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la livraison sur site du matériel et mobiliers de bureau à l'Université de Maroua ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : **10 000 000 (dix millions) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux, notamment le matériel et mobiliers de bureau. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP de l'UMa de l'exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaire : financement : BIP UMa, imputation : 222100, exercice 2023

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **29 Mai 2023** à **15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/-03/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 du 28 Avril 2023

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET MOBILIERS DE BUREAU A L'UNIVERSITE DE MAROUA

FINANCEMENT : BIP UMa, IMPUTATION : 222100, Exercice 2023

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'article 6.1 du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **29 Mai 2023 à 16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation des offres techniques
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'illustration et de spécifications du matériel et mobiliers de bureau proposé ;
 - Non satisfaction d'au moins 70% critères essentiels ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel et mobiliers de bureau	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel et mobiliers de bureau	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non

- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non
--	---------

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci-dessus dont les détails sont contenus dans l'article 12.1 du RGAO.

15. Attribution

Le Recteur de l'Université de Maroua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa aux jours et heures ouvrables./-

MAROUA le 28 Avril 2023

Le RRECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE BUÉA

URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.004/UONIT/TB/UB/23 OF 25/04/23 -FOR SUPPLY AND INSTALLATION OF LABORATORY EQUIPMENT TO THE FACULTY OF ENGINEERING AND TECHNOLOGY AT THE UNIVERSITY OF BUEA

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches Urgent Open National Invitation to Tender No.04/ONIT/TB/UB/23 of 25/04/23 for the Supply and Installation of Laboratory Equipment to the University of Buea.

2. Nature of services

The services comprise purchasing, transportation, reception and installation of equipment at the University of Buea Health Unit.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 25,000,000 (twenty-five million) FCFA including taxes.

4. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all Cameroon based qualified registered enterprises that must have proven expertise in the domain of supply of equipment.

5. Financing

Supplies which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the University of Buea, Section 116, Article 116626, Paragraph 610320, 2023 Financial Year

6. Consultation of tender file

Tender documents can be consulted during working hours at the Development Office, Room 211, Central Administration Building of the University of Buea, P.O. Box 63, Buea, as soon as this notice is published.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Development Office Secretariat, Room 211, Central Administration Building of the University of Buea, P.O. Box 63, Buea, as soon as this notice is published upon presentation of a receipt of payment of a non-refundable sum of 30,000 (thirty thousand) CFA francs, payable at special ARMP account No. 97568660001-28 at BICEC.

8. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Development Office Secretariat, of the University of Buea, in Room 211 of the Central Administration Building not later than 12.00 midday on 24/05/2023. The bids should be addressed to The Vice-Chancellor, University of Buea, P.O. Box 63, Buea. The khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner

9. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the delivery of this supply is four (04) months.

10. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry of Finance of an amount of **500,000 (five hundred thousand)** CFA francs and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. See *Document 12 of Tender file*.

11. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Development Office Secretariat, of the University of Buea, in Room 211 of the Central Administration Building not later than 12.00 midday on 24/05/2023. The bids should be addressed to The Vice-Chancellor, University of Buea, P.O. Box 63, Buea. The khaki brown envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner **"Urgent Open National Invitation to Tender No.004/UONIT/TB/UB/23 of 24/04/23"**

For the Supply and Installation of Laboratory Equipment to the Faculty of Engineering and Technology at the University of Buea"

"To be opened only during the bid-opening session"

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a **single phase**. The opening of administrative, technical and financial bids will be on **24/05/2023 at 1:00 p.m local time** by the University of Buea Tenders Board in the Board Room of the Central Administration Building, in the presence of the contractor or a duly mandated representative.

Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.

13. Evaluation criteria

1. 12. 1 Eliminary criteria

- Absence of a bid bond

False declaration or falsified documents;

Obtaining a technical score of less **than 20 yeses out of 28 possible yeses**;

Absence of prospectus accompanied by the technical sheets from the manufacturer;

- Non-conformity with technical specifications

14.2 Essential criteria

Technical bids shall be evaluated on the bases of essential criteria outlined below.

S/N	Description	Maximum Yeses
1	Presentation of bid	05yeses
2	After Sales Services and availability of spare parts	06yeses
3	Planning and Delivery program of the supply	06yeses
4	Experience of supplier	07yeses
5	Accessibility of the supplier	02yeses
6	Financial capacity of 35% of 10,440,000 FCFA	02yeses

Total	28 yeses
--------------	-----------------

15. Award**14. Award**

The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for *90 days*. from the deadline set for the submission of bids

16. Complementary information

Complementary information may be obtained during working hours from the Development Office, Room

BUEA le 26 Avril 2023

Le RRECTEUR

NGOMO HORACE Manga

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°003/OBC/D PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/PU/OBC/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIF A L'ASSURANCE MALADIE DES PERSONNELS DE L'OBC AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 (LOT N°02).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office du Baccalauréat du Cameroun communique :

La Compagnie CHANAS ASSURANCES S.A B.P 109 – DOUALA-BONANJO, a été retenue pour le marché relatif à l'assurance maladie du personnel de l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2023 pour un montant global **de 31 521 403 (Trente un millions cinq cent vingt un mille quatre cent trois) francs CFA Toutes Taxes Comprises** et pour une durée de douze (12) mois (1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024).

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès diffusion du présent avis, à la Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel sis au 1^{er} étage du Bâtiment B de l'Office du Baccalauréat du Cameroun à MVAN pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 19 Avril 2023

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE KONYE

PUBLICATION OF RESULTS LOT 1: FOR THE CONSTRUCTION OF AN INTEGRATED HEALTH CENTRE AT MATONDO II IN KONYE SUB-DIVISION SESSION: NORMAL PROJECT OWNER: THE LORD MAYOR, KONYE COUNCIL FUNDING: MINSANTE, PIB 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

The Lord Mayor of Konye Council (Contracting Authority) hereby informs the general public that following DECISION N° 02/2023/D/MAYOR/KONYE COUNCIL/ITB/2023 of 22nd March 2023, the Project ***For the Construction of An Integrated Health Centre at Matondo II***, Konye Sub Division, Meme Division, South West Region, has been declared as follows;

TENDER NO	LOT NQ	PROJECT DESCRIPTION	BUDGETARY HEAD	SUCCESSFUL BIDDER	AMOUNT (TTC) FCFA	DURATION
02	01	<i>For the Construction of An Integrated Health Centre at Matondo II, Konye Sub Division</i>	57 40 047 06 641928 523316 611	GLOBAL CONSTRUCTIVE ENGINEERING	49,999,404	Three (03) Months

The above mentioned Enterprise is requested to report at Konye council (Service of Local Development) within seven (07) days from the date of publication for other formalities.

KONYE le 22 Mars 2023

Le MAYOR

MUSSIMA George

UNIVERSITÉ DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/02/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2023 DU 28 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222301, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
222 301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son BIP, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour l'exercice 2023, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique et électronique à l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la livraison sur site du matériel informatique et électronique à l'Université de Maroua ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : **10 000 000 (dix millions) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux, notamment le matériel informatique et électronique. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP de l'UMa de l'exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaire : financement : BIP UMa, imputation : 222301, exercice 2023

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **27 mai 2023 à 15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/-02/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 du 28 avril 2023

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA

FINANCEMENT : BIP UMa, IMPUTATION : 222301, Exercice 2023

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'article 6.1 du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **27 mai 2023 à 16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation des offres techniques
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'illustration et de spécifications du matériel informatique et électronique à livrer ;
 - Non satisfaction d'au moins 70% critères essentiels ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non
- La conformité des spécifications techniques du matériel informatique et électronique	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel informatique et électronique	Oui/non
- Le service après-vente	

Oui/non

- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non
--	---------

14. Mode d'évaluation

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci-dessus dont les détails sont contenus dans l'article 12.1 du RGAO.

15. Attribution

Le Recteur de l'Université de Maroua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa aux jours et heures ouvrables./-

MAROUA le 28 Avril 2023

Le RRECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

COMMUNE DE NGORO

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO-PU/C-NGO/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC BLOC LATRINE A MOUNGA (LOT 1) ET LA
CONSTRUCTION DE DEUX (02) HANGARS DE SEIZE (16) COMPTOIRS AVEC LATRINE CHACUN AU
COMPLEXE DE LA GARE ROUTIERE DE NGORO (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE NGORO,
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTREADDITIF RECTIFICATIF
N°03/AR/C-NGO/SG/023ARTICLE 1ER :PORTANT CHANGEMENT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES
DANS L'AVIS EN FRANÇAIS AINSI QUE DANS LE RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHIER JOINT

*NGORO le 27 Avril 2023**Le MAIRE***NANGO Anne Marceline**

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !